

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 19 JUIN 1996

LE FILM PORNOGRAPHIQUE
« LA P'TITE VITE »

« Dégueulasse, dégoûtant, dégradant »

Claude Meunier ne laissera personne s'approprier son succès et ses idées

JOSÉE LAPOINTE
Collaboration spéciale

■ MONTRÉAL — La chasse à la version pornographique de La Petite Vie continue. Hier encore, les producteurs de la série écrite par Claude Meunier ont effectué cinq saisies de matériel qui servira à prouver que Pôpa, Môman, Thérèse et les autres personnages ont été utilisés illégalement.



Claude Meunier, alias Pôpa, trouve dommage qu'on utilise des personnages chers du public dans un contexte pornographique.

une foule de documents ayant servi au tournage d'un film pornographique, La P'tite Vite, produit par Daniel Favreau. Avanti veut démontrer que la propriété intellectuelle de Claude Meunier a été violée.

« Nous continuerons à faire des saisies parce qu'il nous manque des documents importants, explique Jean-Claude L'Espérance, chez Avanti. Nous continuerons à chercher, nous trouverons et nous saisissons tout ce que l'ordre de cour nous permet. »

Cet ordre a même été renouvelé lundi jusqu'au 19 août. Depuis une semaine, une quinzaine de saisies ont été faites, pendant lesquelles on a mis la main sur des copies de tournage, de montage et de visionnement. « Ce n'est pas la quantité de saisies qui compte, mais ce qu'on y trouve », ajoute M. L'Espérance.

Voir MEUNIER en A2 ►

« C'est dégueulasse, c'est dégoûtant, c'est dégradant », dit Claude Meunier, qui ne mâche pas ses mots. Mais il n'a pas l'intention de laisser qui que ce soit souiller son œuvre.

Depuis le 12 juin, la maison Avanti détient ainsi une injonction lui permettant de saisir

« Nous continuerons à faire des saisies »

9 écoles sauvées

Une entente avec la Ville de Québec permet à la CECQ d'imposer un moratoire de 5 ans sur leur fermeture



Sauvée de la fermeture, l'école Sacré-Coeur dans le quartier Saint-Sauveur exige pour sa réouverture en septembre des travaux de rénovation urgents pour laquelle la ville de Québec s'est engagée à défrayer 86 000 \$.

LISE FOURNIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — La survie de neuf écoles de quartier dans la Haute-Ville et la Basse-Ville de Québec est assurée jusqu'en l'an 2001 grâce à un protocole d'entente intervenu entre l'administration du maire Jean-Paul L'Allier et la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) qui s'engage à ne pas fermer d'écoles primaires au cours des cinq prochaines années. Les écoles visées sont: Saint-Malo, Sacré-Coeur, Saint-Roch, Marguerite-Bourgeois, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Maurice, Saint-Fidèle, Saint-François d'Assise et Stadacona.

Hier en conférence de presse, le président de la CECQ Lucien Flamand et le maire de Québec Jean-Paul L'Allier ont affirmé avoir relevé un défi de taille en associant leurs intérêts respectifs dans une même cause, soit revitaliser les quartiers centraux tout en assurant le maintien de neuf écoles à « statut précaire » de la CECQ. « Une école primaire, c'est essentiel à tout milieu de vie et, à cet égard, le moratoire de cinq ans sur les fermetures d'écoles apporte une bouffée d'oxygène et une lueur d'espoir aux résidents de ces quartiers », a indiqué le maire L'Allier.

Le contrat de partenariat qu'ont convenu de ratifier la CECQ et la Ville de Québec — une première, dit-on, dans les annales de l'éducation — engage la ville à défrayer une

L'Allier
debloque
86 000 \$
pour rénover
l'école
Sacré-Coeur

Voir ÉCOLES en A2 ►

Bar des Rock Machine saccagé à coups de bâtons de baseball

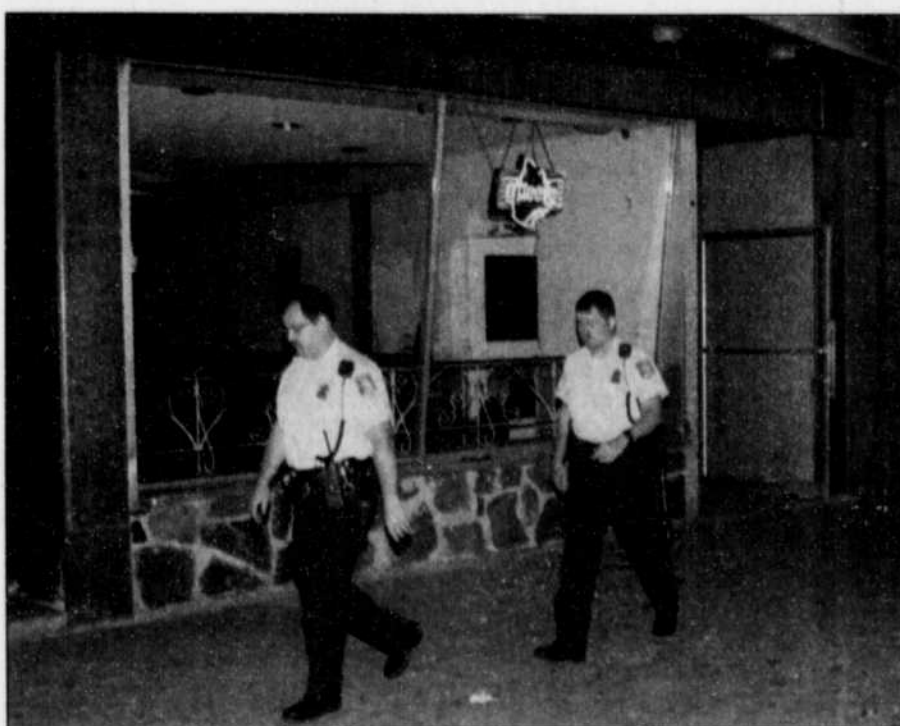
L'escouade des stupéfiants fait une descente dans deux salles de billards de la rue Saint-Joseph

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Comme aux temps d'Al Capone où les premiers rudiments de la loi du milieu s'établissaient à coups de bâtons de baseball et de dynamite, les gangs de motards criminalisés se livrent, dans le quartier Saint-Roch, à une guerre sans merci pour le contrôle du trafic de la drogue.

Mais la police de Québec n'a pas encore trouvé son Elliot Ness, ce policier qui, contre toute adversité, va avoir raison, de ces groupes bien organisés. Tout au plus, hier soir, des membres de l'escouade des stupéfiants faisaient une intrusion dans deux salles de billards de la rue Saint-Joseph, verrouillant pour un certain temps les portes de l'une d'entre elles.

Cette descente est survenue dans les heures qui ont suivi la démolition d'un bar peu recommandable de la rue Saint-François, à l'intersection de la rue du Pont.



Des policiers passent devant les deux vitrines fracassées par des cagouleurs au bar L'Entrée, rue du Pont, à Québec.

Pour la deuxième fois en moins de deux mois, une bande de malfrats a en effet pris d'assaut le bar L'Entrée, rue

du Pont, et a tout vandalisé à coups de bâtons de baseball. Reconnu par la police de Québec

comme un lieu pour l'approvisionnement en drogues de toutes sortes, c'est un bar sous le contrôle des Rock Machine, établit l'agent Darie Bertrand, la porte-parole de la Sûreté municipale de Québec.

Sept ou huit individus, coiffés chacun d'une cagoule, y sont arrivés en trombe, un peu avant 23 h, lundi soir, et saccagé rapidement l'endroit. Tout y a passé: les deux vitrines principales, l'écran géant de télévision, les appareils de vidéo poker, les bouteilles de bière, etc.

Un des cagouleurs a même maîtrisé le serveur en lui collant un revolver contre la tempe.

Comme ce fut le cas le 26 avril, alors qu'ils étaient une dizaine à mener une opération semblable, les clients n'ont pas été importunés.

« On ne peut pas tirer grand-chose de cette agression, poursuit Mme Bertrand. Tant les clients que le personnel du bar ont refusé de collaborer en nous donnant leur version des faits. Il est fort probable qu'on obtiendra peu de choses de l'enquête. »

Les habitués du quartier ont bien à l'oeil cet établissement situé à l'entrée

Voir BAR en A2 ►

LE MONDE

Le dauphin



Le président russe Boris Eltsine fait d'Alexandre Lebed le nouvel homme fort du régime en échange de ses voix.

PAGE A 19

LA MÉTÉO



Maximum 26, Minimum 11

Ensoleillé avec quelques nuages. Demain, ensoleillé avec quelques nuages. Détails page C2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 171
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

ENERMARK INCOME FUND
(part de redevances canadiennes)
Payable au mois
Impôt reporté
13.93%
Éligible au REER, FERN et RPOB
Taux sujet à changement sans préavis
JEAN BOISVERT
418-463-2515
1-800-463-5000
ScotiaMcLeod Membre FCPE

LES RETOURNÉS

MEUNIER

« C'est un vol »

Suite de la Une

Il manque beaucoup de choses; par exemple, une seule facture a été récupérée. Et Avanti veut évidemment éviter la circulation au noir d'une copie finie, même si personne ne sait s'il en existe une. « Nous voulons tout avoir en main, vidéos, photos, matériel informatique, publicité », renchérit Claude Meunier.

L'auteur est catastrophé. « Ça m'écoeure », laisse-t-il tomber. Lui qui a toujours fait attention pour ne pas surexposer ses personnages n'en revient pas. « S'ils veulent faire un film porno avec leur propre histoire originale, c'est leur droit, dit-il. Mais s'approprier le succès et les idées des autres, ça, non. »

Bref, si une maison de production avait envie de tourner une série sur la cuisine sans son autorisation, il bondirait tout autant. « On l'arrêterait », affirme-t-il. « Si un jour il y a une série culinaire avec *La Petite Vie*, ce sera notre décision », soutient Jean-Claude L'Espérance.

Claude Meunier trouve cependant dommage qu'on utilise des personnages chers du public dans un contexte pornographique. « C'est une dégradation de quelque chose que les Québécois aiment. Je sais que j'ai l'air d'une vierge offensée, mais j'adore mes personnages, et la *Petite Vie* est une émission sans violence ni vulgarité. »

Claude Meunier, de plus, s'estime dans son bon droit. « C'est un vol », dit-il. Il n'a pas visionné de cassettes, et n'en a pas la moindre envie. « C'est évident, c'est pareil, les décors, les costumes, tout », raconte Jean-Claude L'Espérance.

La loi fédérale est claire sur le vol de la propriété intellectuelle, dit M. L'Espérance, il demande à la GRC de faire son travail et d'accorder à cette histoire toute l'attention nécessaire. « Ce serait dans son pouvoir d'intenter des poursuites criminelles contre le producteur du film. »

D'autant plus que d'autres projets seraient dans l'air, un autre épisode *hard* de *La Petite Vie*, une parodie porno de *Chambre en ville*. « C'est sérieux, ces gens-là ont des moyens et il ne faut pas les laisser utiliser tout ce qui fait partie de notre patrimoine », argumente Claude Meunier.

L'auteur est aussi étonné que la Régie du cinéma du Québec ait laissé passer *La p'tite vite* sans sourciller. « Ils disent que ce n'est pas dans leur mandat de vérifier ce genre de chose. Mais le gouvernement du Québec a donné son accord à un geste illicite. »

Jean-Claude L'Espérance demande aux fonctionnaires québécois un peu de jugeote, et à la ministre de la Culture Louise Beaudoin de se poser des questions sur la réglementation de la Régie. « Il y a une faille, et ça ne devrait pas se reproduire. »

BAR

Aucun crime résolu

Suite de la Une

du mail Saint-Roch, à l'intersection des rues Du Pont et Saint-François. Bar de petite zone, on y rencontre parfois des clients, l'arme à la ceinture.

L'attaque de lundi s'ajoute à la liste des nouveaux attentats non éclaircis dans le fameux quartier.

Le 26 avril, peu de temps avant la première visite de ces gansters au bar l'Entrée, un individu avait fait feu en direction d'un employé du Billard du roi de la rue Saint-Joseph. L'employé s'en était tiré en se précipitant dans une fenêtre. C'est cet établissement qui a été visité par les policiers, hier vers 18h. La Sûreté municipale de Québec a appelé un technicien pour qu'il visse la porte afin de s'assurer que le bar dont l'une des fenêtres est toujours trouée par un projectile quelconque reste fermé pour un bon bout de temps.

Le 1er mai, des cocktails Molotov étaient aussi lancés contre le Red Light, boulevard Charest, et le Pitt Bull, rue de la Couronne. Devenu le 262, ce dernier bar a été complètement soufflé lors d'un attentat à la bombe le 28 mai.

Le 1er mai encore, une vingtaine de bâtons de dynamite avaient été également retrouvés le long d'une roulotte en bordure de l'îlot Fleuri.

Aucun de ces crimes n'a été résolu.

ÉCOLES

Louer les locaux inoccupés

Suite de la Une

partie des coûts de rénovation de l'école Sacré-Coeur sise dans le quartier Saint-Sauveur pour un montant de \$6 000 et dans, un deuxième temps, à promouvoir la location des locaux inoccupés dans les écoles concernées. Ces espaces vacants représentent parfois jusqu'à 50% de la superficie d'un établissement scolaire. C'est le cas entre autres à l'école Sacré-Coeur qui, à l'époque, avait été conçue pour 800 élèves et qui n'en compte plus que 240 d'où la nécessité d'y ajouter des activités autres qu'éducatives. Or, afin d'attirer d'éventuels locataires, la ville appliquera des mesures incitatives afin d'encourager les organismes communautaires à se regrouper et à mettre en commun leurs ressources administratives notamment par une politique de rachat de baux ou de propriétés.

En contrepartie, la CECQ accepte d'imposer un moratoire de cinq ans sur toutes fermetures d'écoles dans les quartiers centraux de Québec et de présenter dans les meilleurs délais, le projet de rénovation de l'école Sacré-Coeur au ministère de l'Éducation dont les coûts sont estimés à quelque 2,5 millions \$. Par ailleurs si la CECQ ne respectait pas le moratoire de cinq ans, elle serait tenue de rembourser les subventions versées par la ville.

Brossant un portrait démographique de la clientèle à la CECQ, M. Flamand a expliqué que depuis 1970, le nombre d'élèves était passé de 33 000 à 11 000 soit une diminution des deux tiers. Jusqu'à tout récemment, la CECQ perdait, chaque année, de 200 à 300 élèves mais, selon le président Flamand, l'hémorragie serait stoppée et les statistiques laissent croire que la situation demeurera stable pour quelques années. En somme l'objectif de la commission scolaire et de la ville est de donner une véritable vocation communautaire à l'école en y faisant cohabiter l'enseignement, des groupes d'entraide et des associations culturelles. « Évidemment, nous ne ferons pas de ces locaux des chambres de motel, a lancé le maire L'Allier pour qui, ce type de partenariat est prometteur dans la mesure où le gouvernement ne se déleste pas de ses responsabilités. « Mais nous allons veiller au grain, a promis le maire de Québec.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 18
Le Monde	19

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 3
Bourses	4, 5 et 8
Opinions	6 et 7

CAHIER C	
Magazine	1 et 2
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	3 à 5, 13 et 14
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 11
Décès	11 et 12

CAHIER D SPORTS	
Statistiques	2 et 4
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 18-06-96

0-7-6

6-2-6-7

BANCO

tirage du 18-06-96

3-5-16-20-31-32-33-35-39-40-43-46-

49-52-60-62-65-66-68

EXTRA

559330

VENTE JOURS D'ÉTÉ

CONTEMPORAINE®

50%

ET PLUS

SUR LA COLLECTION

Timberland®

CHEMISES, PANTALONS,
VESTES, JUPES,
TEE-SHIRTS, CHANDAILS,
BLOUSONS WEEK-END

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

VENTE JOURS D'ÉTÉ



ROBES DE NUIT

CARREAUX MADRAS

Rég. 35.00*

19.99

Coton léger, manches courtes, encolure boutonnée, bas queue de chemise. 4 combinaisons de coloris ou bleu chambray.

VÊTEMENTS DE NUIT

EN TRICOT

Rég. jusqu'à 50.00*

29.95

Nuisette, pyjama, robe de nuit, pyjama boxeur, imprimés fleurs, carreaux, pois. Aussi des styles en charmeuse.

CL
GUÉPIÈRE
2000-1000-1000

30%

ET PLUS

SUR LES ITEMS MODE
SUIVANTS

PEIGNOIRS

DOUBLÉS RATINE

Rég. Jusqu'à 130.00*

59.95

Courts, longs, coton tissé, tricot, carreaux vichy, fleurs, rayures, doublure ratine ou ratine éponge motif coquillages. P.m.g.tg.

SOUTIENS-GORGE

AVEC CERCEAUX

Rég. jusqu'à 30.00*

19.99

De notre collection de soutiens-gorge cerclés, des styles avec ou sans dentelle, tricot ajouré, jacquardé.



BALCONNETS

À MOTIF

Rég. 28.00*

19.99

De notre collection de dessous à motifs, balconnet à petits carreaux, fleurs ou vichy et tulipes à coordonner au caleçon 12.99

NUISETTES

IMPRIMÉES

Rég. jusqu'à 29.95*

19.99

Des motifs floraux, vichy, et carreaux variés sur tricot interlock ou des styles en ratine petits bouquets. P.m.g.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Le caporal Aline Pelletier examine l'auto dans laquelle prenait place M. Lemieux. À droite, on aperçoit le véhicule qui a été coupé par les victimes.

LAUZON

Un septuagénaire meurt dans un accident

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

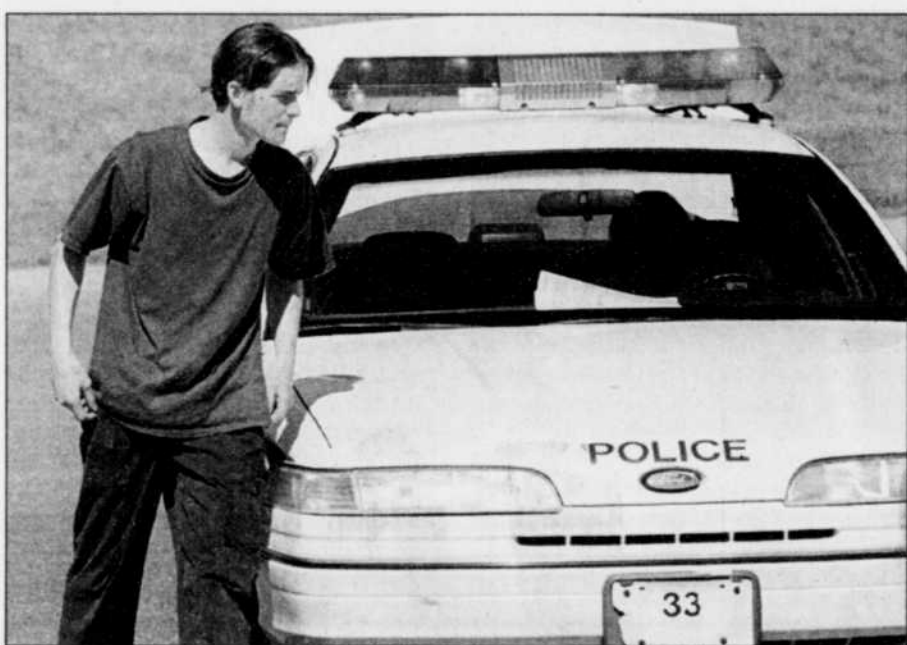
■ LAUZON — Un sportif de 76 ans, bien connu des citoyens de Lauzon, visiblement reconnu pour son acharnement à la pratique du hockey, est décédé, hier après-midi, lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place est entrée en collision avec celle d'un jeune homme qui, selon les premières constatations, n'aurait rien à se reprocher.

René Lemieux, était, selon les gens du coin, un gars qui, à 50 ans, était capable de jouer contre des joueurs de 30 ans.

« À 76 ans, raconte le caporal Aline Pelletier, de la police de Lévis, il se rendait encore dans les arènes pour chauffer les patins. »

L'accident s'est produit à l'intersection des rues Champagnat et Mgr-Bourget.

Patrice Saint-Denis, 19 ans, de Lauzon, remontait la côte qui va du fleuve vers l'autoroute quand il a aperçu l'auto conduite par le frère de la victime.



Patrice Saint-Denis n'a pu éviter la collision.

« Je l'ai vu venir mais lui ne m'a pas aperçu, j'en suis sûr », a-t-il confié au SOLEIL, aussitôt après avoir effectué sa déposition aux policiers.

Le véhicule, dans lequel prenaient place les deux hommes, s'est engagé sur la gauche dans l'intention de gagner la rue Champagnat. Il n'y a pas

d'arrêt obligatoire à cette intersection. C'est à ce moment que l'impact s'est produit. Le septuagénaire a absorbé tout le choc de la collision. Il a fallu des pinces hydrauliques pour l'extirper de son véhicule.

Son décès a été constaté peu de temps après son arrivée à l'hôpital.

PAVILLON SAINT-SACREMENT

Forcé de couper 20 millions \$

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le pavillon Saint-Sacrement n'a pas réalisé les compressions de 20,7 millions \$ commandées l'an dernier par la régie régionale? Qu'à cela ne tienne, il devra le faire cette année, a décidé hier soir le conseil d'administration de la régie. De tous les établissements de santé de la région, Saint-Sacrement est le seul à n'avoir pas fait ses devoirs.

« Tout d'un coup, un établissement s'est organisé pour ne pas respecter notre décision. On ne peut pas changer de cap », a déclaré un membre du conseil d'administration de la régie, Vincent Simonetta. « Soyons clairs. Soyons précis. Indiquons quelles sont nos intentions » a ajouté un autre membre, Jean-Marie Saint-Jacques.

À 16 contre 1, le c.a. a adopté une résolution pour forcer Saint-Sacrement à réduire ses activités afin d'économiser 20,7 millions \$.

Le maintien à Saint-Sacrement de l'unité des Grands Brûlés, et de la clinique des maladies du sein, n'est pas remis en cause cependant, parce qu'il a été démontré qu'un déménagement de ces activités n'entraînerait pas d'économie, a expliqué Jacques Fiset, président du c.a.

Saint-Sacrement devra donc fermer des lits (on en a fermé que 88 des 156 prévus) comme la régie le lui demandait l'an dernier. Il devra renoncer à la présence de médecins spécialistes (l'hôpital a nommé 23 spécialistes plutôt que 12, comme c'était d'abord prévu).

Seul changement à la donne de l'an dernier: Saint-Sacrement et l'Enfant-Jésus ont fusionné et ne forment plus qu'un. Ce dernier pourrait être obligé de participer à l'effort de compression.

Par ailleurs, le président Jacques Fiset ne s'inquiète pas d'avoir dépensé 11,9 millions \$ plutôt que 5 millions \$ pour organiser des cliniques externes, services d'urgences et laboratoires dans les quatre hôpitaux transformés, soit Christ Roi, Chauveau, Jeffery Hale et Sainte-Anne de Beaufort. « Ces ser-

vices ne coûtent pas plus cher, ce sont nos estimations qui étaient fausses » dit-il. Il était presque impossible d'obtenir de faire des estimations exactes compte tenu que ces services étaient, jusqu'au 1er avril, étroitement liés aux activités hospitalières.

24 HEURES, C'EST PAS ASSEZ!

Au cours de la période de questions qui précède le c.a., un dirigeant syndical a protesté contre le court laps de temps laissé aux employés du réseau pour décider de changer ou non d'établissement. « On laisse seulement 24 heures aux gens pour décider de leur avenir. Et généralement, les gens ont peu d'informations sur le nouveau poste. Ils ne peuvent faire un choix éclairé », a protesté M. Marc Pauzé. Mais le responsable des ressources humaines de la régie reste inflexible: 24 heures, c'est le délai accordé partout dans la province, affirme Valois Malenfant.

Au total, 1167 personnes ont accepté des allocations de départ, à la suite de la transformation des quatre hôpitaux de soins courte durée en établissements pour personnes âgées. Il y a encore 600 personnes, infirmières, préposés, employés de bureau, etc. sans poste défini.

Comme ces travailleurs ont la sécurité d'emploi, ils continuent d'être payés et effectuent des remplacements dans un établissement. M. Malenfant s'attend à trouver des postes permanents à 436 personnes d'ici peu. Il restera, selon lui 250 « cas » plus difficiles.

MATANE

Un chef trop à l'écoute...

ROMAIN PELLETIER
Collaboration spéciale

■ MATANE — La Fraternité des policiers-pompiers de Matane dénonce le fait que la direction du Service de sécurité publique n'a jamais averti le public de l'enregistrement des lignes téléphoniques ainsi que des communications radio et qu'elle s'en réserve l'utilisation.

Le directeur du Service, Pierre Nadeau, soutient pour sa part que ce système d'enregistrement est courant dans les autres corps de police.



Pierre Nadeau

« Cette technologie, dit-il, est utilisée pour la sécurité des policiers et pour prévenir certaines plaintes contre le Service et son personnel. »

Il précise qu'en aucun temps, il n'écoute ces bandes, à moins qu'il y ait une plainte. Il ne veut pas que les policiers aient accès au système parce qu'il y aurait alors plus de risques d'effacer les bandes en les manipulant. Il est toutefois possible qu'ils profitent prochainement d'un système distinct.

Bien que favorable à ce système d'enregistrement en place depuis décembre, le président de la Fraternité, Réal Quimper, y voit une façon pour la direction d'exercer des pressions additionnelles sur la vingtaine de policiers-pompiers au service de 13 000 Matanais.

« Il s'agit beaucoup plus, dit-il, d'une satisfaction personnelle, voire de régie

interne, que d'un service pour aider la population ». Il s'en remet au fait que les trois appareils d'enregistrement sont installés dans le bureau du directeur, situé au premier étage.

Afin d'améliorer le rendement de ces appareils et le service à la population, la Fraternité a suggéré en janvier à la direction que l'équipement soit placé au bureau de la répartition des appels au rez-de-chaussée. De cette façon, advenant un appel d'un citoyen en détresse, laissant un message incompréhensible, il serait possible au policier de mieux en comprendre la teneur en reboinant la bande magnétique.

Il en irait de même pour un policier impliqué dans un événement à haut risque sous l'influence d'un stress intense qui demanderait de l'aide, par le biais des communications radio à bord d'une autopatrouille. Selon M. Quimper, ce serait plus utile et sécuritaire parce que les policiers demandés en renfort seraient au fait de la situation.

M. Nadeau a rejeté cette suggestion en signalant que le système, acquis au coût de 5000 \$, répond adéquatement à l'objectif recherché, à savoir l'enregistrement des communications téléphoniques sur les lignes 562-2331 et 562-2332 de même que les communications radio.

Ultramar peut compter sur d'autres navires

La pétrolière planifie le transport de son essence au cas où l'Ultratrain serait retardé

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

SAINT-ROMUALD — La pétrolière Ultramar dispose d'autres navires pour transporter son essence à Montréal dans l'éventualité où l'entrée en service de l'Ultratrain serait retardée.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le grand patron d'Ultramar au Canada, Alain Ferland, au cours d'une conférence de presse pour annoncer une nouvelle offensive publicitaire sur le marché de l'essence.

Tout en indiquant que le contrat qui lie son entreprise avec le transporteur maritime venait à échéance à la fin de juillet et que l'Ultratrain doit prendre



Alain Ferland

la relève à partir de cette date, M. Ferland n'a pas écarté une autre possibilité. « Il y a d'autres alternatives. Nous avons d'autres bateaux », a-t-il affirmé.

Cependant, pour l'heure, Ultramar va de l'avant avec l'Ultratrain, ce train-bloc de 68 wagons, long de 1,4 kilomètre, qui doit circuler quotidiennement par Lévis, à compter du mois d'août. « Ça va très bien. Les travaux sont complétés à 99%. On va débiter

comme prévu. Il n'a pas été question de retarder le projet. On devrait en principe passer à travers la ville de Lévis », a répondu M. Ferland.

L'homme d'affaires se défend d'être à couteaux tirés avec les élus de la Rive-Sud, qui préconisent la construction d'une nouvelle voie ferrée, de Saint-Romuald à Pintendre, afin que l'Ultratrain évite de circuler dans des secteurs habités de Lévis.

« Nous voulons travailler en harmonie avec les gens du milieu. On veut la concertation. On veut trouver une solution. La porte n'est pas fermée », a-t-il ajouté.

Le maire de Lévis, Denis Guay, s'oppose farouchement au passage de ces wagons remplis de produits pétroliers sur son territoire. Il a obtenu un appui de ses collègues de la Rive-Sud qui sont d'accord pour la construction d'une nouvelle voie ferrée.

Par ailleurs, le responsable des opérations de la raffinerie de Saint-Romuald, Charles Patry, a rappelé



Pour l'heure, Ultramar va de l'avant avec l'Ultratrain.

que l'entreprise prenait part aux travaux du comité dirigé par les maires de Charny et de Pintendre, Marc Lavallée et Albert Lachance, sur la construction d'une nouvelle bretelle.

Jusqu'à maintenant, la pétrolière n'a reçu aucune demande de contribution financière de ce comité. Le comité Lavallée-Lachance doit communiquer ces jours-ci les conclusions de l'étude de faisabilité d'un nouveau tronçon aux maires de la Rive-Sud.

D'autre part, M. Ferland a rappelé que la responsabilité première en matière de transport incombait au CN, tout en se disant convaincu que le transport ferroviaire est sécuritaire.

PORTNEUF

27 000\$ à Canards illimités Canada

Le Comité du Grand Portneuf remettait dernièrement un chèque de 27 000\$ à l'organisme de conservation Canards illimités Canada. Cette somme représente les profits réalisés lors de la 10e présentation du souper bénéfice annuel, qui a attiré plus de 200 convives à Cap-Santé. Une réussite rendue possible grâce au travail acharné d'une équipe de bénévoles, selon le président du Comité du Grand Portneuf, M. Alain Lavoie. Grâce à ce don, Canards illimités Canada pourra continuer son œuvre d'aménagement, de protection et de conservation des milieux humides. M.G.

QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Travaux sur quelques routes

Des travaux de nettoyage de regards et de puisards sont en cours sur l'autoroute Laurentienne, l'autoroute Dufferin-Montmorency ainsi que sur l'autoroute de la Capitale, entre la rue d'Estimauville et le pont de l'île d'Orléans, jusqu'au 19 juillet. Les travaux sont effectués du lundi au vendredi, de 6h30 à 18h.

Durant les opérations, la circulation pourrait se faire parfoissur des voies rétrécies. Par ailleurs, des travaux d'asphaltage ont débuté hier sur la route 132, entre Sainte-Croix et Saint-Antoine-de-Tilly. Ils se termineront le 12 juillet. Ils seront effectués dans les deux directions, sur une distance de 8,6 km, du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h, si Dame Nature y met du sien.

MONTAUBAN

Un bambin se noie dans une piscine

Avec l'arrivée de la belle saison se produisent aussi, hélas, les noyades dans les piscines résidentielles, la cause de plusieurs décès chaque été. À quelques semaines de ses trois ans, un bambin de Notre-Dame-de-Montauban s'est noyé en tombant dans une piscine, vers 13h, lundi. L'accident est survenu après que le petit Michael Fortier eut échappé à la surveillance de son père, qui faisait des travaux près d'une piscine, chez des amis. Il n'a pas été possible de réanimer le garçonnet, retrouvé inconscient dans le fond de la piscine. Par ailleurs, le septuagénaire de Charlesbourg qui est tombé dans l'eau de sa piscine, dimanche, alors qu'il faisait des travaux de nettoyage, reposait toujours entre la vie et la mort à l'hôpital, hier. C.B.



La Maison Bellanger-Girardin deviendra un centre d'interprétation du patrimoine.

BEAUPORT

Support à la vie culturelle

La ministre de la Culture et des Communications, Mme Louise Beaudoin et le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, ont signé, lundi, un protocole d'entente en vue d'assurer la conservation et la mise en valeur des biens patrimoniaux et de soutenir l'activité culturelle à Beauport. D'une durée d'un an, l'entente stipule que les deux partenaires investiront, à parts égales, un montant de 496 600\$. L'entente permettra de supporter les organismes culturels, de sensibiliser la population à la dimension interculturelle par le Festival folklorique des enfants du monde et de soutenir l'activité littéraire de la bibliothèque Étienne-Parent par des rencontres avec des écrivains. Elle permettra aussi de reconfirmer la vocation de la Maison Bellanger-Girardin qui doit devenir un centre d'interprétation du patrimoine.

GESTION DES DÉCHETS

La CUQ se contente d'«accepter» le rapport

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Plaidant que l'environnement est important mais que le coût des mesures visant à réduire les déchets est, lui aussi, important en période économique difficile, le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier a proposé hier à ses collègues de la communauté urbaine, réunis en conseil, d'accepter le dépôt du plan de gestion intégré des déchets plutôt que de l'adopter, pour avoir le temps d'y réfléchir avant de prendre des décisions, une à une, sur les diverses propositions de ce rapport très controversé. Il faudra peser les investissements requis pour chaque mesure et voir la répercussion sur le compte de taxes du citoyen, avançait M. Mercier.

Le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier

Selon les estimés encore très préliminaires de la commission de l'Environnement qui a produit ce rapport, le plan devait faire grimper le coût de la gestion des déchets de 5 millions\$ d'ici l'an 2000, qui résulterait en une taxe additionnelle de 25\$ par logement sur tout le territoire de la CUQ.

En refusant d'adopter ce plan, les élus repoussent un guide d'action régional en matière de gestion des déchets qui ne pourra donc être déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Celui-ci fait le tour de la province cet été pour recevoir des propositions sur ce sujet. Outre M. Mercier et quelques autres maires dont les réticences sont connues, le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a commenté qu'il considérait comme un irritant majeur que le rapport suggère d'empêcher sur l'autonomie des villes; il s'attendait presque, poursuivit-il à la blague, qu'on y propose d'en faire disparaître quelques-unes. Or, en matière environnementale, comme à tenu à le souligner M. Mercier, les villes ont posé une foule de gestes positifs au cours des dernières années.

DES ABERRATIONS

Plus sérieusement, M. Langlois relevait qu'il ne comprenait pas que le rapport reprenne le thème rabâché de la valorisation des boues, dont tous les maires savent depuis au moins 10 ans que c'est une avenue sans débouché commercial. Quant à l'incinérateur, dont le rapport propose qu'on puisse le fermer rapidement, le maire de Beauport rappelait qu'utilisé ou non, les contribuables devront continuer à payer les lourds investissements faits en 1989 pour l'équiper de dispositifs anti-pollution.

M. Langlois se surprenait encore de la directive sur la disposition de l'herbe, qui devait s'appliquer sans que les citoyens aient été consultés ni informés sur les nouvelles manières de se débarrasser de ces résidus. Bref, le rapport représente un bon travail, mais il y a trop de choses diverses là-dedans pour qu'on y adhère, concluait-il, appuyant la proposition de son collègue de Charlesbourg visant à accepter un dépôt plutôt que d'adopter ce rapport.

L'adoption aurait signifié que le rapport reflétait la volonté des maires; ce n'était manifestement pas le cas d'une majorité d'entre eux hier soir.



Le maire de Beauport, Jacques Langlois

L'accueil touristique de la CUQ déménage

Le NCSM Montcalm rénové au coût de 1,2 million\$ pour l'abriter

MARIE CAQUETTE

Le Soleil

■ QUÉBEC — Plus de 20 ans après un premier projet de relocalisation du centre d'accueil touristique de la communauté urbaine de Québec dans le Manège militaire, l'Office du tourisme et des congrès propose maintenant de le déménager dans l'édifice voisin, le NCSM Montcalm.

Récemment libéré par le ministère de la Défense nationale, et cédé pour 1\$ à la commission du Parc des Champs de bataille nationaux, ce magnifique édifice de pierre au toit de cuivre situé derrière le très quelconque bunker (édifice H) sera rénové au coût de 1,2 million\$ par les administrateurs des Plaines d'Abraham.

Avec un bail à très long terme en poche (plus de 30 ans), l'Office du tourisme

et des congrès aménagerait un étage et équiperait ces locaux pour un montant pouvant varier entre 900 000\$ et 1,3 million\$, selon l'espace occupé. Le coût de location annuel sera établi entre 55 000\$ et 75 000\$ (8,25 le pied carré) selon la superficie retenue.

Ce sont les grandes lignes d'un projet que le directeur de l'office, M. Pierre Labrie, déposait hier devant les membres de la commission du développement

économique et du tourisme de la CUQ.

Si l'échéancier prévu, tant pour les négociations entre les divers partenaires impliqués que pour les divers travaux nécessaires est respecté, le nouveau centre d'accueil touristique régional ouvrirait ses portes en juin 1997; il fonctionnerait 12 mois par année.

On prévoit changer la signalisation aux abords du centre, sur la Grande-Alée, pour en indiquer la présence. On aménagera aussi un stationnement de 85 cases pour les automobiles et un autre, voisin de l'avenue Georges-VI, pour 18 autobus. Une sortie automobile sur cette même avenue, qui longe le monument de la Croix du Sacrifice, décongestionnera ce cul-de-sac.

Le côté ouest du bunker, où logent les bureaux du premier ministre, deviendra pour sa part le lieu de départ obligé de tous les tours de ville en autobus. Cette mesure libérerait la place d'Ar-

mes de 30 à 40 des 150 autobus qui y transitent tous les jours durant les quatre mois que dure la belle saison, estime M. Marc Des Rivières, un employé du service de la circulation de la ville de Québec. On rabattrait donc, en bordure du bunker, tous les touristes cueillis un peu partout dans les hôtels pour les tours de ville.

Cet objectif de réduire le nombre d'autobus sur la place d'Armes apparaît d'ailleurs dans une des propositions d'amendement à la Charte de la ville de Québec, que l'Assemblée nationale étudiera aujourd'hui, selon ce fonctionnaire. La ville veut réglementer la circulation des autobus dans la vieille ville en fonction du motif de leur déplacement.

Ce nouveau centre d'accueil touristique entraînera la fermeture de celui installé sur la rue d'Auteuil, mais n'affectera pas celui du boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

Vous êtes une femme qui pensez souffrir d'ostéoporose

(diminution de votre taille, fractures, douleurs), vous avez entre 55 et 75 ans et êtes ménopausée depuis au moins 5 ans, vous ne prenez ou ne voulez pas prendre d'hormones.

UNE IMPORTANTE ÉTUDE CLINIQUE PEUT VOUS AIDER

- Médication visant à éviter ou contrôler la perte osseuse, distribuée gratuitement et administrée 1 fois aux 3 mois sous forme d'injection. L'étude est contrôlée par placebo
- Suivi personnalisé par une équipe de rhumatologie, spécialisée en ostéoporose

Contactez: Suzanne Arman
CHUQ, Pavillon CHUL
Tél.: (418) 654-2266 (lundi au vendredi, 9h à 17h)

250653

FABRICVILLE
MÉGA LIQUIDATION
MODE JUSQU'À 60% DE RABAIS ET PLUS!
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
SURVEILLEZ NOS AUTRES ANNONCES DANS CE JOURNAL

Achat Spécial Yarell



50% à 80%



La boutique Simone Paris s'est portée acquéreur d'un surplus d'inventaire de la collection Yarell printemps-été 1996 dans le but de l'offrir à rabais extraordinaires à sa clientèle.

Une occasion unique qui ne se représentera pas, profitez-en!

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'hôpital Laval)
656-1902

Perles Mabé

En exclusivité chez Birks, et pour un temps limité,
pendentif/enjolivure 295 \$, reg. 400 \$,
Bague 325 \$, reg. 450 \$, boucles d'oreilles 495 \$, reg. 700 \$,
bracelet 495 \$, reg. 700 \$,
Collier de perles de culture 45 cm 1 195 \$, reg. 1 500 \$,
Collier de perles de culture 60 cm 1 595 \$, reg. 2000 \$.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879
PLACE STE-FOY 653-4035

L'huissier coupable de voies de fait sur son ex

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

QUÉBEC — La version et les explications de Jean-Claude Légaré étant apparues invraisemblables au juge René de la Sablonnière, celui-ci a déclaré coupable de voies de fait causant des lésions corporelles à son ex-conjointe, l'ancien policier devenu huissier en 1970.

Les accusations, deux de voies de fait causant des lésions et une de voies de fait simples, concernaient des événements survenus dans les années 1970 ainsi qu'en 1992 et 1993. Le premier, en 1974, consistait en un violent coup de poing au visage, qui a fracturé le nez de la victime. Celle-ci n'avait pas porté plainte pour ne pas nuire à la carrière de Légaré.

En 1976, il lui assène un coup de soubrette au visage en la traitant de « crisse de folle » parce que sa conjointe refuse d'avoir une relation sexuelle avec lui. Elle a la lèvre fendue et sa prothèse dentaire se casse en morceaux. Devant l'étendue des blessures, Légaré accepte de conduire sa conjointe à l'hôpital, mais il prend d'abord soin d'arracher le rétroviseur de sa voiture. Il demande ensuite à la femme de déclarer qu'elle l'a heurté lors d'un accident.

Après cet événement, la vie commune a été extraordinaire, suivant le témoignage de la victime. En 1992, cependant, les choses se gâtent à nouveau, au point où, un jour, Légaré poursuit sa conjointe dans la maison, une bouilloire d'eau bouillante à la main.

Un autre événement violent se termine par l'éviction de la femme de la maison. Elle se réfugie chez une amie, à laquelle elle exhibe la marque qu'elle a dans le dos.

La femme retourne tout de même chez Légaré, mais les choses ne s'arrangent pas et les épisodes de violence se succèdent. En 1993, l'accusé l'expulse de nouveau, consentant à lui remettre 1500\$, car elle se trouve dans l'indigence la plus complète. Il lance toutefois l'argent au sol en lui disant qu'il veut avoir le plaisir de la voir s'abaisser. Suit un coup de pied dans le dos et l'invitation à « crisser son camp ».

Au cours de son procès, l'huissier de 56 ans habitant Beauport a nié catégoriquement les faits. Sa défense a consisté à prétendre que l'ex-conjointe aime encore Légaré et qu'elle rapportait fausement des événements parce que celui-ci a refait sa vie avec une autre femme.

Une preuve de bonne réputation a été faite et des gens de l'entourage du couple ont affirmé n'avoir remarqué aucune marque ou blessure sur la victime au cours de la période visée. Quant aux événements comme tels, Légaré a affirmé qu'en 1974, sa conjointe s'est fracturée le nez en tombant dans l'escalier, mais qu'elle ne l'a pas prévenu à son bureau, se rendant à l'hôpital par des moyens qu'il ignore.

Par ailleurs, le juge de la Sablonnière a eu du mal à comprendre comment, dans le prétendu accident, la victime aurait pu heurter le rétroviseur situé au centre de l'habitacle et ne se blesser qu'à une lèvre. L'accusé a aussi expliqué qu'il n'est pas allé à l'hôpital le plus proche parce que le stationnement y était moins facile.

Toutes ces explications sont apparues bien invraisemblables au juge. Quant au fait que l'entourage n'a rien remarqué, il n'y a là rien de bien exceptionnel.

« Les personnes qui commettent de la violence dite conjugale le font dans l'intimité de leur foyer, analyse le magistrat, et souvent la victime désire cacher ce crime. » D'ailleurs, la victime elle-même a reconnu qu'en public, « il était parfait, même au-delà de la normale ».

Les parties se représenteront devant le tribunal le 28 juin en vue de la détermination de la sentence.

MAIRIE DE BEAUPORT

Michaud promet de ne pas remplir plus de deux mandats

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

BEAUPORT — Les candidats de l'Union municipale de Beauport (UMB) du candidat à la mairie Jean-Paul Michaud s'engagent à ne pas remplir plus de deux mandats pour une plus grande démocratisation de la chose municipale.

M. Michaud en a fait un engagement de toute son équipe hier soir alors qu'il dévoilait le nom, les couleurs et le sigle de son parti. Il n'a pas présenté ses candidats mais il précise que la majorité d'entre eux sont déjà choisis.

M. Michaud entend vraiment innover en politique municipale, car en plus de fixer une limite de huit ans aux conseillers et au maire, il s'engage à nommer au conseil un représentant des jeunes, un représentant des personnes âgées et un représentant des gens d'affaires. Ces personnes n'auront évidemment pas le droit de vote mais pourront prendre la parole et exprimer l'opinion des personnes qui les auront élus à l'intérieur de leurs associations.

Il croit que cette formule sera plus efficace et plus représentative des Beauportois que des comités de citoyens.

M. Michaud a insisté, comme il le fait depuis qu'il a annoncé son intention de faire la lutte au maire Jacques Langlois et le Réveil de Beauport, sur l'importance de faire participer largement les citoyens à la vie municipale. Par ailleurs, il se propose aussi, pour rendre les citoyens qui assistent aux assemblées du conseil d'être plus à l'aise quand ils veulent s'adresser aux élus, d'installer

une table au milieu de la salle. Les gens seront moins gênés que s'ils sont obligés de s'adresser debout au maire ou aux conseillers.

La raison de ne permettre que deux mandats aux gens de son équipe, c'est pour éviter qu'ils soient tentés de faire carrière ou de « s'accrocher à leur fonds de pension ». Bien sûr, il vise par cette affirmation le maire et quelques conseillers qui occupent leurs postes depuis deux ou trois mandats ou plus. « Ce n'est pas le pouvoir qui est dangereux, dit-il, c'est un trop long exercice de ce pouvoir ».

L'UMB s'engage aussi à simplifier et vulgariser le règlement d'urbanisme; à publier les ordres du jour des assemblées du conseil dans des journaux locaux et à maintenir en place un local permanent « et non pas simplement un casier postal » où les élus du parti seront présents à tour de rôle, afin de demeurer en contact avec les citoyens.

M. Michaud veut que l'avènement de l'UMB soit « le début d'un temps nouveau » avec la formule de l'an 2000. M. Michaud réussira-t-il à attirer chez lui des membres d'Action Beauport qui n'a pas encore de candidat à la mairie et n'a pas présenté ses candidats aux postes de conseillers? Quelques membres d'Action Beauport étaient présents à la conférence de presse de M. Michaud, histoire de voir, probablement, si une union de l'opposition au sein de l'Union municipale de Beauport ne serait pas une bonne chose...



Jean-Paul Michaud

Trois ans de pen pour Datey

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Notant que Stéphane Datey a bénéficié très amplement de la clémence des tribunaux jusqu'à maintenant, le juge Louis de Blois l'a condamné hier à trois ans de pénitencier.

Lundi, le jury avait reconnu l'individu de 30 ans coupable de voies de fait graves. En octobre dernier, il avait fracassé une bouteille de bière dans le visage d'un jeune homme de 21 ans, dans une discothèque de Sainte-Foy.

Immédiatement après avoir entendu les représentations des deux parties, le juge de Blois s'est rendu aux arguments de la procureure de la Couronne, Me Céline Cyr, qui réclamait la peine de trois ans. De son côté, l'avocat de l'accusé, Me André Girard, considérait que Datey avait déjà purgé suffisamment de temps puisqu'il était détenu depuis les événements. Il a d'ailleurs avisé le juge qu'il porterait le verdict de culpabilité en appel.

Qualifiant le curriculum de Datey de « fort impressionnant », le juge a rappelé que le fidèle a déjà été condamné, entre autres, pour plus de dix vols en dix ans, pour usage négligent d'une arme à feu, possession de stupéfiant, voies de fait, parjure, menace et entrave. Sa peine la plus longue, jusque-là, avait été de 23 mois de prison.

« Vous avez connu le système et vous en avez abusé, lui a dit le juge de Blois. Votre comportement a démontré votre non-respect de l'autorité. Ce soir-là, en plus, vous avez démontré que vous êtes un homme violent. »

Aux yeux du juge, le seul facteur atténuant était l'âge de Datey. « Il est temps que vous fassiez un point d'arrêt et que vous compreniez que vous ne pouvez pas continuer ainsi, a encore dit le magistrat à l'accusé. Vous aurez maintenant le temps de réfléchir dans un lieu où vous ne voudrez pas retourner... »

Un demi-million pour l'Institut de cardiologie de Québec

MARTIN ROY

Le Soleil

SAINTÉ-FOY — Matière grise et billets verts font de nouveau alliance. Bayer Inc. et l'Institut de cardiologie de Québec (ICQ) ont annoncé hier à Sainte-Foy la conclusion d'une entente de recherche de 500 000\$.

Le fabricant de l'Aspirine, qui avec sa compagnie soeur Bayer Rubber Inc. a un chiffre d'affaires de plus d'un milliard \$, permettra ainsi à trois chercheurs de réaliser sur cinq ans des projets dans le domaine de l'insuffisance cardiaque globale. En dehors des quelque 100 000 \$ versés à l'ICQ en 1996, Bayer dispose d'un budget de « recherches externes » de quelque 13,5 millions \$ qu'il répartit parmi les hôpitaux et autres centres de recherche canadiens. Quant à l'Institut, il fonctionne cette année avec un budget de 2,2 millions \$, dont 830 000 \$ proviennent des entreprises pharmaceutiques.

La ministre de l'Industrie et du Commerce, Rita Dionne-Marsolais, n'a pas manqué l'occasion de vanter les attraits de la région de Québec. Le conseiller politique de Mme Marsolais, Denis

Huneault, a abondé dans le même sens. « Bayer est une compagnie à la fine pointe de la technologie, très cotée dans le monde », dit-il. Au pays, « les maladies coronariennes sont encore aujourd'hui la principale source de décès », a rappelé le vice-président exécutif et directeur général, division des soins de santé, chez Bayer, Derek Williams. En 1993, plus de 78 000 décès étaient liés aux maladies du cœur, ce qui représente 38 % du taux de mortalité au Canada.

C'est dans le but ultime de réduire ces décès que les chercheurs concentreront leur recherche sur les problèmes spécifiques liés à l'insuffisance cardiaque globale. Comme le vulgarisait Jacques Turgeon, responsable de la recherche de l'ICQ, le Dr Pascal Daleau étudiera « comment les différents types de cellules du muscle cardiaque parlent entre elles et ce qu'elles se disent ». Le Dr Jean Jobin se penchera sur le métabolisme des muscles squelettiques, alors que le Dr John G. Kingma approfondira le phénomène du préconditionnement ischémique qui survient lorsque le cœur n'est pas suffisamment approvisionné en sang durant une période intermittente.

FABRICVILLE
MÉGA
LIQUIDATION
DRAPERIES
JUSQU'À **50%** DE RABAIS
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
SURVEILLEZ NOS AUTRES ANNONCES DANS CE JOURNAL

Solde
"Fin de bail"
DERNIÈRE CHANCE
Fermeture samedi le 29 juin
50% à 70%
sur toutes nos collections
Tout doit être liquidé.
Venez tôt pour un meilleur choix...
BAM. BIN
Place des Quatre-Bourgeois
658-2218

BALCONNET FINES BRETELLES
LE DEUX-PIÈCES
CARREAUX 39.95
Le bikini prend l'été d'assaut! En coton et spandex, le balconnet fines bretelles ajustables est légèrement coussiné pour galber parfaitement, la culotte est échancrée. Carreaux en marine et blanc. 6 à 12.
la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Voulez-vous une bonne affaire?
2 EAGLE Summit 1995
Neufs, 2 portes **10 995\$**
À partir de Transport et préparation inclus
4 Neon Highline 1995
Bas kilométrage, 4 portes, air climatisé, automatique **12 595\$**
Transport et préparation inclus
MAISONNEUVE
★ **Jeep Eagle**
138, Maisonneuve / 47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre)
529-8135

La direction de l'Hôtel-Dieu de Lévis reprend l'offensive

Un appareil de résonance magnétique de 2 millions\$ devrait l'aider à récupérer sa clientèle hospitalisée sur la Rive-Nord

FABRICVILLE
MÉGA LIQUIDATION
 ARTICLES DE COUTURE
30% DE RABAIS
 • FILS
 • GLISSIÈRES
 • BOUTONS
 • ÉLASTIQUES
 • RUBANS
 • BOUCLES
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
 SURVEILLEZ NOS AUTRES ANNONCES DANS CE JOURNAL

PIERRE PELCHAT
 Le Soleil

LÉVIS — L'Hôtel-Dieu de Lévis veut se doter d'un appareil de résonance magnétique au coût de plus de 2 millions\$. Des premières démarches en ce sens ont été entreprises auprès de la Régie de la santé de Chaudière-Appalaches avant que la demande ne soit faite officiellement au ministre Rochon.

«S'il doit y avoir un troisième appareil de ce type dans la région métropolitaine de Québec, c'est à Lévis qu'il doit être installé», a avancé, hier, le directeur général de l'établissement, Hervé Moysan.

Dans la région de Québec, seuls les hôpitaux Saint-François d'Assise et de l'Enfant-Jésus disposent de cet appareil de haute technologie qui permet de recréer des images tridimensionnelles du corps humain. L'imagerie par résonance magnétique est particulièrement utilisée en neurologie.

«Nous sommes en train de monter notre dossier. Nous voulons développer une solidarité avec les autres hôpitaux de Chaudière-Appalaches. Il y a déjà eu des discussions avec des radiologistes d'autres hôpitaux», a indiqué M. Moysan, en marge de l'assemblée annuelle du centre hospitalier, hier soir.

Posséder cet appareil permettrait d'éviter bon nombre de déplacements aux patients de la Rive-Sud et diminuerait les attentes qui vont de trois à six mois.

L'Hôtel-Dieu de Lévis a d'autres projets en vue d'augmenter sa clientèle, dont une bonne partie est référée dans des hôpitaux de Québec. Ainsi, avec l'arrivée prochaine de deux autres neurologistes, on veut mettre sur pied un laboratoire d'électrophysiologie. Il est d'abord question d'acquiescer de nouveaux appareils pour les besoins des services de neurologie, de physiothérapie, de chirurgie vasculaire et du département de psychiatrie. Par la suite, on achètera d'autres appareils pour

l'ORL, l'ophtalmologie et la cardiologie.

En outre, le centre hospitalier de Lévis veut constituer un laboratoire d'exploration pour évaluer avec précision les anomalies du système vasculaire. La liste comprend aussi un centre antidouleur, une chambre hyperbare, un service de dialyse rénale, l'implantation de cardiostimulateurs, l'hospitalisation des enfants en psychiatrie pour Chaudière-Appalaches.

Par ces projets, l'Hôtel-Dieu de Lévis cherche à attirer plus de patients qui, autrement, se retrouveront dans des hôpitaux de la Rive-Nord. Pour éviter de fermer 50 autres lits l'an prochain, la direction veut démontrer, chiffres à l'appui, que les patients se font de moins en moins hospitaliser du côté de Québec.

L'an dernier, le centre hospitalier a fermé 56 lits en raison de compressions d'environ 4 millions\$. Le nombre d'employés à temps complet a chuté de 906 à 823 et celui des employés à temps partiel régulier, de 602 à 577.

EN VIGUEUR DU JEUDI 20 JUIN AU DIMANCHE 23 JUIN 1996

dans la limite des stocks disponibles

SEARS AUJOURD'HUI

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Rabais 300\$

Réfrigérateur côte-à-côte

Modèle Kenmore™ 21.6 pi. cu. à distributeur d'eau et de glaçons dans la porte. Blanc. N° 55241. Sears ord. 1799,99. Ch.

1499,99

Ton amande aussi disponible



Kenmore

Rabais 40\$ ou 60\$

Magnétoscope à système pour événement sportif

Les deux ont un système pour lecture d'événement.

Mono, 4 têtes. N° 30425. Ord. 339,99. Ch. **299,99**

Haute fidélité, 4 têtes. N° 30565. Ord. 439,99. Ch. **379,99**



SANYO

Rien que 738\$ 1 pl. Sears ord. 1699,98

Notre plus bas prix à ce jour!

Rabais 50%. Ens. de matelas 'Desirée II', fait au Canada. Normal ou très ferme. Garantie limitée de 20 ans. Série N° 79170.

2pl. Sears ord. 1999,88. Ens. **888\$**

G 2 pl et TG 2 pl aussi en solde
 *Détails de la garantie en magasin



SEARS O-PEDIC

DES MARQUES DE CHOIX À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE^{MD}

Avec la carte Sears,

RIEN À PAYER AVANT UN AN!

SUR TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS, ASPIRATEURS*, MACHINES À COUDRE, MEUBLES*,

ENS. DE MATELAS, TAPIS DÉCORATIFS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Rien à payer avant juillet 1997, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de paiement différé. L'offre de paiement différé s'applique aux gros électroménagers, aspirateurs*, machines à coudre, meubles*, ens. de matelas, appareils électroniques et tapis décoratifs et prend fin mercredi le 31 juillet 1996. Cette offre ne peut être combinée à l'offre 'Déjouez la TPS' ou 'Pas d'intérêt'. Les articles des centres de liquidation ou les achats par catalogue ne sont pas inclus dans cette offre. Renseignez-vous. *Sauf aspirateurs d'atelier et meubles de patio et pour bébés.

Nous *rénovons* afin d'accueillir le nouveau
Centre SEARS
Multimarques^{MC}

ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

À CETTE OCCASION, NOMBREUX MODÈLES EN DÉMONSTRATION À LIQUIDER POUR FAIRE DE LA PLACE!

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.
 Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

LE QUÉBEC LE CANADA

Le bâillon pour un demi milliard \$

Le gouvernement Bouchard force l'adoption de six projets de loi

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement Bouchard a frappé d'une motion de clôture six projets de loi qui ont comme caractéristique de lui rapporter un demi-milliard au cours des prochains mois.

La suspension des règles a été annoncée par le leader parlementaire du gouvernement, Pierre Bélanger, et elle touche les projets de loi 37, 20, 11, 116, 33 et 32 qui ont tous franchi l'étape de l'étude en commission parlementaire.

Il est coutumier que le gouvernement adopte en fin de session un bâillon pour faire passer les législations jugées prioritaires.

Cette procédure parlementaire limite le droit de parole des députés si bien que, si aucun pépin ne survient, l'Assemblée nationale va ajourner ses travaux aujourd'hui pour reprendre en octobre.

Les projets de loi les plus « payants » pour le gouvernement sont le projet de loi 33 sur l'assurance-médicaments et 32 sur le ministère du Revenu. L'assurance-médicaments devrait faire économiser 200 \$ millions cette année au gouvernement et plus de 300 \$ millions l'an prochain.

Le croisement des données informatiques prévu par le projet de loi 32 devrait permettre d'aller chercher 200 millions dans les poches des contribuables.

Quant au projet de loi 37, il a des objectifs plus modestes mais il autorise le gouvernement à récupérer 100 millions \$ dans les conventions collectives des enseignants. Ce tout petit projet de loi, à peine deux articles, permet en effet au gouvernement de modifier les conditions de travail dans les commissions scolaires si les parties ne peuvent s'entendre. Le projet de loi 20 ampute l'aide juridique de 9 millions \$, tandis que le projet de loi 11 réduit les subventions aux garderies à but lucratif.

Quant au projet de loi 116, il avait été présenté à la session précédente et il permet la fusion de conseils d'administration dans le système de la santé sur recommandation des Régies régionales. On explique qu'il devait être adopté en juin, car nombre d'élections auront lieu à l'automne dans plusieurs établissements.

Au total, cette session aura fait voter plus d'une trentaine de lois. Fait à noter, les parlementaires n'auront passé qu'une nuit blanche sur l'assurance-médicaments, bien que la Chambre ait ajourné à deux reprises à deux heures du matin.

L'opposition libérale s'est scandalisée évidemment hier de cette atteinte aux droits des députés mais elle avait, semble-t-il, prévu le coup puisque dès lundi le leader parlementaire du PLQ, Pierre Paradis, dénonçait dans un communiqué, cette suspension des règles qui n'avait pas encore été présentée.

Rappelons que jeudi et vendredi le premier ministre Lucien Bouchard sera à Ottawa pour la rencontre des premiers ministres.



Le premier ministre Bouchard a souligné l'engagement social de M. Bourdon.

Michel Bourdon quitte l'Assemblée nationale

La maladie a raison de sa ténacité

QUÉBEC (PC) — Dans un climat chargé d'émotion, le député péquiste de Pointe-aux-Trembles, Michel Bourdon, a annoncé sa démission de l'Assemblée nationale hier.

Agé de 52 ans, M. Bourdon quitte au moment où il est ralenti par la sclérose en plaques.

Avec un sanglot dans la voix, M. Bourdon a salué sa conjointe présente dans les balcons de l'Assemblée nationale, Mme Marie-Noëlle Ducharme. Il a aussi remercié les électeurs de la circonscription de Pointe-aux-Trembles (Est de Montréal) qui lui ont manifesté leur confiance à deux reprises, aux scrutins de 1989 et de 1994.

Le député Bourdon a aussi rendu hommage au courage de plusieurs députés des deux côtés de la Chambre. Il a nommé la députée de Sherbrooke Marie Malavoy et la ministre de l'Emploi Louise Harel pour tenter de faire adopter une loi sur l'équité salariale.

Il a aussi identifié le député libéral de

Viger, Cosmo Maciocia, et la députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, pour leur contribution à l'intégration des immigrants.

« Parmi mes meilleurs souvenirs de ma vie politique figure l'amitié que mes collègues des deux côtés de la Chambre m'ont manifestée », a dit le député Bourdon.

Il a invité tous les députés qui seraient de passage dans Charlevoix à venir le saluer à l'auberge que sa conjointe exploite dans le petit village des Éboulements et qui porte le nom prédestiné de « La sainte Paix ».

Le premier ministre Lucien Bouchard a souligné l'engagement social de M. Bourdon et sa constante fidélité à la cause de la souveraineté du Québec.

Quant au chef de l'opposition libérale, Daniel Johnson, il a mis en relief le rôle joué par M. Bourdon pour faire connaître et apprécier la ville de Montréal. « Il est montréalais dans l'âme et dans le cœur », a dit M. Johnson.

LES CHAMPS DE MARI BRÛLÉS

Aucune poursuite à Kanesatake

Les libéraux accusent le gouvernement de couvrir « des criminels »

DONALD CHARETTE
Le Soleil

QUÉBEC — L'opposition libérale a accusé, hier, l'ex-ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, d'avoir consenti l'immunité à des criminels de Kanesatake afin de pouvoir faire un bon show de télévision en brûlant des champs de cannabis.

Le député libéral de Frontenac, Roger Lefebvre, a rappelé, hier, à l'Assemblée nationale que onze mois après cette spectaculaire descente aucune accusation n'a été portée et que la Sûreté du Québec n'a transmis aucun dossier au substitut du procureur de Saint-Jérôme.

« L'ex-ministre a carrément garanti l'immunité aux criminels pour faire son spectacle de télévision », a accusé M. Lefebvre qui a été contraint par la suite de retirer ses propos.

M. Lefebvre a souligné que certains éléments de preuve existent toujours puisque M. Ménard disait l'été dernier que ce réseau était constitué de 18 personnes, dont 5 dirigeants et 13 jeunes armés.

M. Ménard, qui dirige maintenant le ministère de la Métropole, s'est défendu

de vigoureusement d'avoir donné quelque immunité que ce soit. Selon lui, pour établir une preuve solide, il faut « prendre les gens au moment où ils cueillent ces choses-là. À partir du moment où la piste est brûlée, on n'a à peu près pas de preuves qui vont venir ».

Il faut alors se remettre à un délateur ou à l'écoute électronique, des moyens moins sûrs, de plaider M. Ménard.

Quant à l'actuel responsable de la Sécurité publique, Robert Perreault, il soutient que le dossier demeure ouvert, mais qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent de réunir les éléments de preuve qui permettraient des poursuites. Selon lui, l'intervention de son prédécesseur a permis de « réveiller » la situation à Kanesatake.

Il n'a pas été permis de réunir des éléments de preuve qui permettraient de poursuivre

Bertrand devra attendre jusqu'à la fin juillet

Le juge Pidgeon doit déterminer si la Constitution « anglaise » est valide

ANDRÉ BELLEMARE
Presse canadienne

QUÉBEC — C'est vers la fin du mois de juillet, à moins d'imprévu, que l'on saura si l'avocat Guy Bertrand a raison de s'adresser au tribunal pour tâcher d'obtenir l'annulation de toute déclaration unilatérale de souveraineté advenant une victoire du Oui à un éventuel prochain référendum.

Les audiences sur une motion d'irrecevabilité de cette requête de l'avocat Bertrand déposée par le gouvernement du Québec ont pris fin hier au palais de justice de Québec et le juge Robert Pidgeon, de la Cour supérieure, a pris l'affaire en délibéré.

Les avocats ont longuement discuté sur un argument de dernière minute apporté par Québec à l'appui de sa requête en irrecevabilité: l'incapacité, depuis 14 ans, du gouvernement fédéral et des provinces d'adopter la version française de 23 des 30 textes en annexe de la

Loi de la constitution de 1982 pour qu'ils aient également force de loi.

Selon les procureurs du Québec, cette lacune aurait pour conséquence de rendre inopérante la Constitution et de déclarer nulle et non avenue la requête de Me Bertrand visant à contraindre toute déclaration unilatérale d'indépendance.

QUI EST RESPONSABLE

Dans la journée d'hier, la grande question devant le juge Pidgeon était la suivante: qui est responsable de cette situation.

Me Réal Forest, du gouvernement du Québec, a pointé du doigt le gouvernement canadien qui n'a pas exercé le leadership attendu pour répondre à un ordre de Londres (d'adopter ces textes en français en plus de l'anglais) lors du rattachement de la Constitution en 1982.

Me Guy Bertrand en a jeté l'odieuse, et d'une manière assez brutale, sur le gouvernement du Québec en l'accusant de se présenter devant le tribunal « avec

les mains sales et honteux parce qu'il n'a rien fait pour forcer le fédéral d'agir pour faire adopter ces textes en français ».

Quant à Me Pierre Bienvenu, procureur du gouvernement fédéral, il s'est bien gardé de blâmer qui que ce soit. Il a tenté de convaincre plutôt le tribunal de la bonne foi du gouvernement canadien « qui a fait son bout de chemin en s'attaquant à la tâche dès 1984 en créant un comité de rédaction constitutionnelle française ».

La traduction de ces textes a été terminée en décembre 1990 mais ils n'ont jamais fait l'objet d'adoption pour les rendre officiels. Me Bienvenu a expliqué que le fédéral ne peut, seul, corriger cette erreur et qu'il lui faut compter sur la collaboration des gouvernements provinciaux.

L'avocat du fédéral a ajouté que le redressement d'une telle situation devrait se faire par une simple déclaration selon laquelle le résultat n'a pas été at-

teint, sans pour autant prévoir un délai pour y parvenir.

Selon lui, déclarer la Constitution inopérante à cause de ce retard constituerait un grave danger par le vide constitutionnel que ça entraînerait.

En réplique, Me Forest s'est étonné « de la légèreté avec laquelle le Procureur général du Canada accueille cette obligation constitutionnelle » en ajoutant qu'il ne reste plus rien de cet article 55 de la Constitution de 1982 qui prescrivait que la version française soit adoptée « dans les meilleurs délais ».

L'avocat du gouvernement du Québec a rappelé que le Canada bat deux fois le record du Pakistan (qui a mis sept ans avant d'écrire sa Constitution, lors de la proclamation de l'indépendance de l'Inde en 1947 et de la séparation de ces deux États).

Me Bertrand a lui aussi eu « la franchise et l'honnêteté », selon Me Forest, de reconnaître que ce retard de 14 ans est tout à fait inacceptable.

COURS D'ESPAGNOL
COURS D'ANGLAIS
Session d'été

• Cours intensifs
• Cours privés
Début: 3 juillet 96
Inscription: 26 et 27 juin

Diffudi International
880, Père-Marquette
682-3617



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
CLIC SAINTE-FOY

NOUVELLES SESSIONS DE COURS D'ANGLAIS

FORMULE: Petites équipes (élèves de même niveau)
BUT: Base solide pour fonctionner en milieu anglais (téléphone, réunions, vente, relations humaines, actualité)

Session régulière

• Du 2 juillet au 6 septembre 96
• 45 heures sur 10 semaines
• Coût: 359\$

Session intensive

• Du 15 au 26 juillet 96
• 30 heures sur 2 semaines
• Coût: 239\$

Inclus: matériel didactique, taxes, attestation de fin de programme

Reçu officiel pour fins d'impôt

659-2542

Nombre de places limité

Accréditation à la SQDM 03F005304-1

Le plus grand réseau d'enseignement des langues au Québec

FABRICVILLE
MÉGA LIQUIDATION
PATRONS
McCALL'S
Butterick
Vogue
EN VENTE
En plus...des tables et des tables de tissus réduits

Bertrand s'en prend à L'Allier

500 personnes acclament l'avocat québécois

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

QUÉBEC—Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a été l'une des cibles les plus féroce-ment attaquées par le nouveau ténor fédéraliste Guy Bertrand, hier soir, au Patro Roc-Amadour de Limoilou, lors d'un fougueux discours fleuve de près de deux heures que l'orateur a conclu par un retentissant *O Canada* repris en chœur par quelque 500 personnes.

«Le Québec est en train de pourrir dans l'insignifiance, notamment Québec et son maire, a martelé l'orateur. Il est honteux que Jean-Paul L'Allier refuse de hisser le drapeau canadien sur l'hôtel de ville de la capitale alors qu'il est en plus à la tête d'une ville en totale putréfaction.»

Me Bertrand a plus tard ironisé sur la rumeur selon laquelle M. L'Allier serait nommé ambassadeur quelque part par le Parti québécois, advenant l'indépendance du Québec.

C'est dans une atmosphère de kermesse et à l'enseigne d'une logistique digne d'un chef de parti politique que l'avocat de Québec a tenu cette assemblée partisane d'hier, qui lui servait notamment de lancement local de son li-

vre *Plaidoyer pour les citoyens*. «Qui n'est pas un règlement de comptes avec le PQ, a-t-il insisté, mais bien plutôt un grand cri du cœur.»

Les têtes blanches en souliers blancs —moyenne d'âge d'environ 60 ans— étaient accueillies sur le stationnement par un corps de tambours et clairons qui interprétait des marches militaires de la marine américaine et quelques grands succès populaires d'ici et d'ailleurs. Durant que des franes-tireurs du nouveau parti de Me Bertrand, le CDN pour Citoyens de la nation en français et Citizens for a Democratic Nation, distribuaient des unifoliés canadiens, sous forme de drapeau ou de bandeau.

L'entrée se faisait dans un dédale de stands où des exemplaires du nouveau livre étaient mis en vente aux côtés d'un T-Shirt frappé de l'inscription «Guy Bertrand défend nos droits et libertés». Et la famille Bertrand se déplaçait au milieu d'imposants gardes du corps et d'une brigade de seconds équipés de tous les gadgets typiques des grandes manœuvres électorales.

Me Bertrand a répété le fameux acte de contrition relatif à ses 25 monstrueuses années passées à vouloir débâter le si beau et si bon pays qu'est le Canada.



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

«Mais alors de bonne foi», a-t-il dit. Il a refait son impitoyable procès au dangereux et pernicieux PQ. Il a de nouveau prédit le pire des cataclysmes au lendemain d'un référendum pro-indépendance qu'il estime pourtant impossible.

Et c'est en bras de chemise que le héros de la soirée récoltait son tribut de la fin, alors que la foule s'est mise à scander Guy! Guy! Guy!, comme au temps d'un certain Guy Lafleur...

Me Bertrand, de ce pas, fait l'objet d'un reportage dans le *New York Times* de ce matin.

Me Guy Bertrand était de passage, hier soir, au Patro Roc-Amadour, à Québec, où l'attendaient fanfare et majorettes. Il en a profité pour décocher quelques flèches à l'endroit du maire, Jean-Paul L'Allier.

FEU ARDENT INC.
724, chemin Industriel, Bernières
831-1514
OUVERT LE SAMEDI

Jeep.
Un nom qui fait rêver.

Une baisse de prix qui va vous réveiller.

392\$*
PAR MOIS (Transport inclus)

Location, terme de 30 mois - Comptant initial de 1 440 \$

Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4
Ensemble 26E + GAL

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Volant inclinable gainé de cuir
- Climatiser
- Console au plancher
- Radio-cassette AMFM stéréo
- Glaces teintées foncées
- Lave-glace et essuie-glace arrière

495\$*
PAR MOIS (Transport inclus)

Location, terme de 30 mois - Comptant initial de 1 440 \$

Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4
Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatiser et glaces teintées foncées
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Roues sport en fonte d'aluminium
- Selec-Trac ou Quadra-Trac au choix du client
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AMFM stéréo
- Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande

CLÉ D'OR

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



A.O.C.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

Jeep | Eagle

QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.

Le bloquiste Jacob est disculpé

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le député de Charlesbourg, Jean-Marc Jacob, n'a pas fait outrage au Parlement quand il a émis un communiqué de presse invitant les militaires québécois à rejoindre l'armée d'un Québec souverain dans le dernier droit de la campagne référendaire.

Mais le député bloquiste a tout de même manqué de jugement en lançant une telle invitation, tranche la majorité libérale du comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes qui a été saisi de cette question.

Le comité a rendu public hier son rapport final relativement à cette affaire au terme de trois mois de travail. Tant le Bloc québécois que le Parti réformiste, qui est à l'origine de cette controverse, ont publié un rapport dissident.

«Les gestes posés par M. Jacob étaient mal inspirés, mais ils ne peuvent être considérés comme un outrage ni comme une atteinte au privilège parlementaire», écrit le président du comité, le député libéral Paul Zed.

Manifestement heureux que «cette tempête dans un verre d'eau» soit enfin terminée, le député Jacob a immédiatement exigé hier des excuses du Parti réformiste qui, à ses yeux, a cherché à brimer la liberté d'expression des souverainistes.

«Toute cette question relève du débat politique. Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est qu'il s'agit non seulement d'une atteinte à mes droits et privilèges, mais aussi d'une agression contre la liberté d'expression de tous les Québécois et de tous les Canadiens», a soutenu le député Jacob.

Les excuses que recherche le député bloquiste ne viendront pas toutefois. Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention d'acquiescer à la demande du député de Charlesbourg étant donné que le comité des Communes n'a pas étudié la motion déposée par son parti.

C'est le député réformiste Jim Hart qui, le premier, a soulevé cette affaire à la Chambre des communes. Soutenant que le communiqué de presse de M. Jacob constituait un affront et une insulte au Parlement, aux Forces armées et à tous les Canadiens, M. Hart voulait qu'un comité détermine si son collègue s'était rendu coupable d'outrage au Parlement et de sédition.

Car aux yeux du député réformiste, le communiqué de presse aurait pu miner l'intégrité des Forces armées canadiennes si le OUI l'avait emporté au référendum.

Voyant cette affaire comme une véritable patate chaude, les libéraux de Jean Chrétien ont modifié la motion de M. Hart. En lieu et place, le comité des Communes a étudié uniquement la teneur du communiqué.

En commentant le rapport majoritaire, hier, M. Jacob n'a pas manqué de condamner les députés libéraux qui ont refusé d'imposer quelque sanction que ce soit au député Hart qui, selon lui, l'a fausement accusé.

RÉCUPÉRATION DE 1% DE LA MASSE SALARIALE

Les cadres se sentent floués par Québec

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■QUÉBEC—Les cadres de la fonction publique du Québec ont leur voyage. Ils en ont soupé de faire encore les frais de la défunte loi 102. Pourtant, cette loi, qui permettait à l'État de sabrer 1% par année dans sa masse salariale, ne s'applique plus pour le personnel syndiqué depuis le 1er avril dernier.

Il est rare d'entendre les cadres du gouvernement québécois dire que leur employeur est en train de les « flouer » ou de les « escroquer ». Il s'agit pourtant des termes employés par l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec qui dénonce l'attitude des gouvernements péquistes à leur égard. « Nous ne demandons rien d'autre que d'être traités sur le même pied que les syndiqués des secteurs public et parapublic », clame le président de l'Association, André Descoteaux.

Ce dernier rappelle que les cadres du gouvernement du Québec ont été « bons joueurs » dans l'application des mesures de la loi 102. Plutôt que de se faire imposer les deux journées de congé sans solde, comme ce fut le cas pour les syndiqués, les cadres en sont venus à une entente de récupération, en 1994, avec le Conseil du trésor pour que l'État aille chercher sa coupure de 1% dans la rémunération globale de cadres, notamment au chapitre de la participation de l'employeur aux

régimes d'assurance collective.

Cette mesure a permis au gouvernement d'économiser annuellement 13,3 millions \$ sur le dos de l'ensemble des employés « non syndiqués », dont 2,8 millions \$ chez le personnel d'encadrement de la fonction publique qui compte environ 4500 personnes (cadres supérieurs et cadres intermédiaires).

Or, quand le gouvernement péquiste a été porté au pouvoir et qu'il a mis à la poubelle la loi 102 des libéraux, il a continué de faire des ponctions dans la rémunération des cadres. De plus, dans le projet de loi 128, qui confirme de façon législative la suppression de la loi 102, rien n'assure la fin des ponctions pour les cadres de l'État.

L'Association des cadres supérieurs fait remarquer que le Conseil du trésor avait pourtant assuré les groupes qui avaient convenu d'ententes de

récupération, notamment les 25 000 cadres des secteurs public et parapublic, que l'on discuterait des mécanismes pour rétablir la situation.

« Aujourd'hui, les représentants du Conseil du trésor nous disent qu'ils n'ont pas le mandat de négocier la cessation des ponctions », affirme M. Descoteaux. « Ils ne veulent plus discuter. Nous, ce qui nous reste à faire, c'est de s'insurger ! », ajoute celui qui représente les quelques 2000 cadres supérieurs.

« L'association se sent comme flouée. Nous avons signé en toute bonne foi une entente au sujet de la réduction de 1%. Nous n'acceptons pas, quelques années plus tard, d'être escroquée de ce 1% par année. Le gouvernement nous démontre qu'il manque, une fois de plus, à sa parole », tranche André Descoteaux.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec tarde à établir les conditions de travail de ses cadres. Il n'a pas encore décidé s'il allait leur accorder les mêmes conditions consenties aux syndiqués, soit des majorations salariales de 2% d'ici 1998. Traditionnellement, l'État-employeur accorde à son personnel d'encadrement les mêmes augmentations salariales que celles négociées avec les syndicats.

Il semble que les cadres soient les innocentes victimes de la volte-face du gouvernement péquiste qui a accordé, puis retiré, les augmentations de

traitement des hauts fonctionnaires de l'État.

Un porte-parole du Conseil du trésor a indiqué au SOLEIL que le gouvernement était « sensible » aux représentations faites par les cadres mais que « jusqu'à nouvel ordre, il n'était pas

question de toucher à la question de la rémunération ». Selon Pierre-Jude Poulin, le Conseil du trésor est prêt à envisager « diverses mesures d'équité » en autant « qu'elles soient conciliables avec les objectifs budgétaires gouvernementaux ».

Les
ponctions
se
poursuiventSUPER VENTE
D'ENTREPÔT50 000 mètres de tissus-mode
à liquider à 2\$ le m
(vendus en gros ou au détail)Du jamais
vu...Chez
Boutique
Jaclyne236, route 269
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Comté Lotbinière, QC
Tél.: (418) 596-2519À 35 minutes des ponts via autoroute
20 ou 73 (sortie Scott-Jonction)

Du 19 au 22 juin

Projet d'une
convention
de 9 ans
à la SépaqGILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—Une entente de principe est intervenue entre la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), qui représente les 600 employés des réserves fauniques, en vue de la signature d'une nouvelle convention collective dont les clauses normatives porteraient sur une période de neuf ans.

Depuis le 13 juin, le SFPQ est en tournée à travers le Québec pour consulter ses membres au sujet de l'acceptation de l'entente de principe. Le verdict final sera connu à la fin du mois et, s'il faut en croire le responsable syndical des sociétés autonomes, Richard Thibodeau, le vote risque d'être très serré.

En effet, un clivage est évident entre deux groupes de travailleurs : ceux qui ont été assignés à la Sépaq à la suite de la décision du gouvernement de confier la gestion des réserves fauniques à cet organisme et ceux qui y étaient déjà puisque la Sépaq gère déjà un certain nombre de réserves fauniques.

Comme les conditions de travail des deux groupes de syndiqués n'étaient pas les mêmes, l'entente stipule que les mieux nantis devront consentir à des récupérations salariales jusqu'en 1999. Évidemment, ces derniers, qui composent la moitié des syndiqués, digèrent mal l'entente de principe et s'opposent à sa signature.

Richard Thibodeau signale que l'entente de principe a fait l'objet d'un vote divisé au sein du comité de négociation.

Par ailleurs, M. Thibodeau explique que la durée des clauses normatives du projet de convention collective,

Les clauses pécuniaires
sont valables pour une
période de trois ans

neuf ans, vise à sécuriser les travailleurs. « Les réserves fauniques représentent un secteur d'activités très fragile et qui fait l'envie d'une foule de promoteurs privés. Il fallait faire en sorte, advenant la privatisation des réserves fauniques, que les syndiqués puissent obtenir un certain nombre de garanties », indique-t-il en ajoutant que les clauses pécuniaires sont valables pour une période de trois ans.

Pour le pdg de la Sépaq, Georges Lalande, le projet de convention collective va permettre la mise en place d'un processus de « gestion associative » et ainsi décentraliser certains pouvoirs vers chacune des réserves.

« Comme le gouvernement nous l'a ordonné, nous devons rentabiliser les opérations des réserves d'ici 1998. Le projet de convention collective va donner un coup de pouce pour l'atteinte de cet objectif », note M. Lalande.

MÉGA-LIQUIDATION

FABRICVILLE

MÉGA LIQUIDATION

JUSQU'À 66 2/3% de rabais

40% à 66 2/3% de rabais

PLUS DE 25 DE NOS NOUVELLES COLLECTIONS

UN SEUL BAS PRIX!

2.99m

EN PLUS D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!!!

LIQUIDATION

Des millions de mètres doivent être vendus!

NOUVEAUX TISSUS D'ÉTÉ... Jusqu'à 60% de rabais ET PLUS!

MÉGA-VALEUR!

AU CHOIX 3.99m

MÉGA-RABAIS

GABARDINES ET TISSUS À COSTUMES 3.99m et 4.99m

MÉGA-SELECTION

IMPRIMÉS DE RAYONNE

4.99m

chaque mètre PUR LIN et LIN/COTON 20% de rabais

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

chaque mètre TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE/RÉCEPTIONS 33 1/3% de rabais

chaque mètre PURE SOIE PURE LAINE 25% de rabais

À la demande populaire!

SPÉCIAL DU GÉRANT TISSUS MODE Assortis

MÉGA-VALEUR 99¢m

cha

PASSEZ AUX PETITS PRIX.

Du 17 juin au 5 juillet, profitez des offres les plus compétitives de l'été.

Cavalier Z22^(A)



- Aileron arrière
- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports

Cavalier 4 portes^(B)



- 2 sacs gonflables
- Freins antiblocage
- Boîte manuelle à 5 rapports

199\$ / mois^{A et B}
Location de 36 mois

Que vous optiez pour le style de la Z22 ou le confort de la 4 portes, vous ferez sans aucun doute l'affaire de l'été.

Pick-up S10



13 496\$ PDSF⁰
14 810\$

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues

Geo Metro
3 portes



9 996\$ PDSF⁰
10 995\$

- 2 sacs gonflables
- Championne de l'économie d'essence : 4,3 L/100 km sur route, 5,4 L/100 km en ville

Geo Metro
4 portes



PDSF⁰ **11 496\$**
12 095\$

- Moteur 4 cylindres de 1,3 litre
- 2 sacs gonflables
- Boîte manuelle à 5 rapports

Achieva SL
4 portes



PDSF⁰ **19 596\$**
23 145\$

- Moteur V6 de 3,1 litres
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Lève-glace et rétroviseurs à commande électrique

Pick-up Chevrolet



18 596\$ PDSF⁰
20 780\$

- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Amortisseurs renforcés
- Radiocassette AM-FM stéréo

Lumina Van
7 passagers



319\$ / mois^{(C) **} Location de 36 mois

- Panneaux de polymère
- Climatiseur
- Radiocassette AM-FM stéréo

Lumina Van
5 passagers



PDSF⁰ **18 996\$**
24 380\$

- Moteur V6 de 180 chevaux
- Sièges indépendants
- Freins antiblocage

Blazer 4X4
4 portes

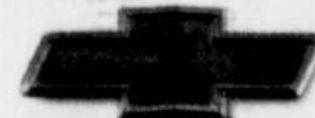


PDSF⁰ **30 896\$**
33 395\$

- Moteur V6 de 4,3 litres
- Climatiseur
- Serrures, lève-glace et rétroviseurs à commande électrique

DU 17 JUIN

LES CONCESSIONNAIRES



CHEVROLET
Geo • Oldsmobile

AU 5 JUILLET

L'ASSOCIATION MARKETING DES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET GEO OLDSMOBILE DU QUÉBEC

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (variant entre 500\$ et 870\$) et taxes en sus. **PDSF représente le prix de détail suggéré par le fabricant. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de A : 1 381\$, B : 1 456\$, C : 2 342\$. Préparation incluse. Transport (A et B : 595\$, C : 745\$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépot de sécurité de A et B : 300\$, C : 375\$ requis. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. A et B : Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km. C : Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALTM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Assistance
ROUTIÈRE



GENERAL MOTORS
GARANTIE
TOTAL

CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

L'économie d'abord, confirme Chrétien

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien compte parler beaucoup plus d'économie et de collaboration entre Ottawa et les provinces que de constitution lorsqu'il rencontrera ses homologues provinciaux demain et vendredi. Voulant préparer le terrain à cette rencontre au sommet de deux jours, M.

Chrétien a clairement fait savoir hier que le dossier constitutionnel sera à peine effleuré. « Nous allons passer très peu de temps à discuter (de la Constitution) », a déclaré le premier ministre à l'occasion d'un discours devant les gens d'affaires de la région d'Ottawa.

Affirmant que les Canadiens peuvent très bien se passer d'une « bonne bataille constitutionnelle agrémentée de menaces et d'ultimatums », Jean Chrétien

souhaite donc obtenir l'accord de ses collègues, afin de mettre sur pied une autre mission économique comme celles qu'il a dirigées depuis qu'il est au pouvoir.

Il cherchera aussi à convaincre les premiers ministres des provinces du bien-fondé de créer un deuxième programme d'infrastructure. « Certains croient que cette réunion des premiers ministres ne portera pas assez sur

l'économie. C'est faux. Tout ce que nous allons y discuter a pour objectif de favoriser le renforcement de l'économie et d'améliorer le climat d'investissement », a soutenu Jean Chrétien.

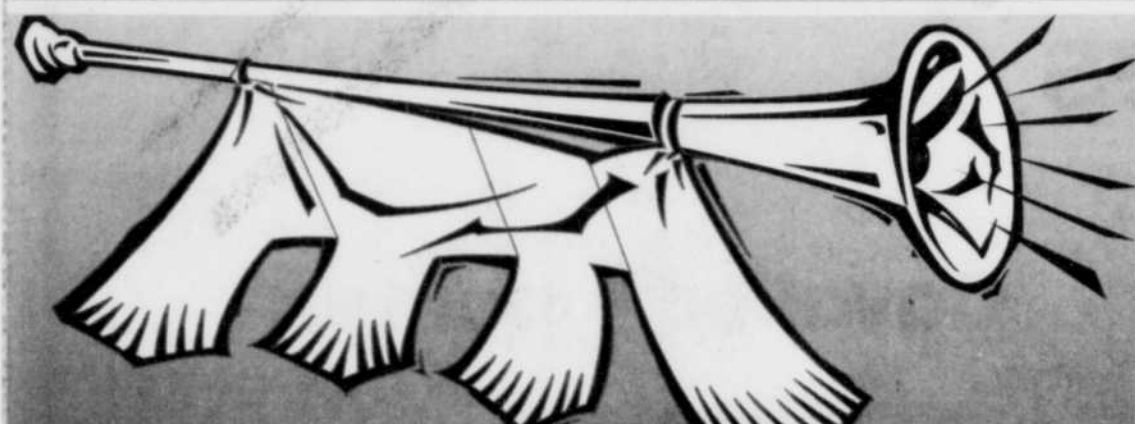
Le premier ministre a ainsi voulu répondre aux critiques de son homologue québécois, Lucien Bouchard, qui, la semaine dernière, a vivement critiqué l'ordre du jour proposé par Ottawa en déclarant que peu de temps serait consacré aux dossiers économiques.

Cela dit, M. Chrétien a réitéré hier qu'il n'avait pas l'intention de se lancer dans de grands bouleversements constitutionnels. Il a dit préférer « la technique des petits pas, des changements graduels » aux discussions houleuses où « l'on joue le tout pour le tout » et qui tiennent « les Canadiens rivaux à leur téléviseur ».

Plus question donc de négocier sous pression des ententes complexes derrière des portes closes, comme ce fut le cas durant les années où le gouvernement Mulroney était au pouvoir.

Voilà pourquoi son gouvernement offrira aux provinces de se retirer des domaines de la formation de la main-d'œuvre, des mines, des forêts et des loisirs, domaines qui appartiennent d'ailleurs déjà aux provinces. Le premier ministre Chrétien admet que ces propositions ne sont pas « la solution magique au problème de l'unité nationale », mais il affirme qu'elles peuvent « contribuer à moderniser la fédération ».

Au sujet du dossier constitutionnel, Jean Chrétien a confirmé qu'il veut se débarrasser dès maintenant de l'échéance d'avril 1997 que lui impose la Constitution afin de revoir la formule d'amendement. Mais il a ajouté du même souffle que les discussions à ce sujet seront très brèves. Lucien Bouchard compte s'absenter de la rencontre lorsque cette question sera abordée. Ses collègues de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont aussi menacé de quitter la salle si les discussions constitutionnelles s'éternisent.



SOLDE

réductions
jusqu'à **50%**sur toute la marchandise
(sauf nouveautés d'automne)

Mélanie Lyne

Mode haut de gamme dans les tailles régulières 4 à 16.

Place Laurier 656-0383

SI VOS
PRIORITÉS
SONT AILLEURS
LE PAIEMENT
PRÉ-AUTORISÉ
TOUT SAVOIR
POUR S'ENQUÊTRE
19,75% PAR MOIS PAR CAMELOT
24,63% PAR MOIS PAR ROUTE MOTORISÉE



**FESTIVAL
DU
HOMARD**
UN HOMARD ET DEMI
De première qualité
Bouilli ou grillé
16,95\$

Les enfants mangent
GRATUITEMENT!du dimanche au vendredi
(Enfants de moins de 12 ans,
un enfant par adulte)

- Petite assiette de souvlaki
- Petite brochette de poulet
- Pépites de poulet
- Boisson gazeuse incluse

5079, Hamel Ouest
Québec
871-7070

**RESTAURANT
D'AU VIEUX
DULUTH**
GRILLADES
ET FRUITS DE MER

NOUVEAU Tout inclus!
MIDI EXPRESS

du lundi au vendredi
de 11h à 15h

20 ASSIETTES DÉLICIEUSES
avec soupe, dessert et
breuvage inclus
À partir de **5,95\$**

Aussi,
MENU SPÉCIAL «96»

du dimanche au vendredi

Choisissez un des plats de notre menu spécial «96» et
obtenez un second plat d'une valeur égale ou moindre,
pour vous ou votre invité(e).

Pour seulement **96¢**371, rue Soumande
Vanier
681-72745790, Étienne-Dallaire
Lévis
835-6668Vous changez
d'adresse?

PARTICIPEZ AU CONCOURS

Déménagement
chanceux
Téléboutique Bell

Pour participer, vous devez effectuer
votre changement d'adresse ou votre nouvel
abonnement au magasin **TéléboutiqueSM Bell**. Vous pourriez
gagner le paiement de votre loyer ou de votre hypothèque¹
pour 1 an, ou un des 3 ensembles d'électroménagers,
ou encore un des 30 appareils Vista[®] 350!²

**Passez vite en magasin pour vous procurer
votre bulletin de participation!**
Le concours se termine le 29 juin 1996.

1. Le prix sera remis sous forme d'un chèque.
2. L'utilisation du Vista 350 nécessite une ligne Touch-Tone.
Tous les détails et règlements du concours sont disponibles en magasin. Aucun achat requis.
Les gagnants devront répondre à une question d'ordre mathématique.
Le tirage de tous les prix se fera le 5 juillet 1996.



Téléboutique

Bas Saint-Laurent
Rivière-du-Loup
Le Messager
298, boul. Thériault

Bois-Francis
Asbestos
Bois-Francis Électronique inc.
561, Première Avenue
Thetford Mines
Bois-Francis Électronique inc.
520, boul. Smith Sud

Victoriaville
Encadrement Vic-Art
136, rue Notre-Dame Est
Charlevoix
La Malbaie
Stéréo Plus
446, rue Saint-Étienne

Mauricie
Cap-de-la-Madeleine
Marchand Audio-Vidéo
345, rue Thibault
Louiseville
Caméra Expert
142, rue Saint-Laurent

Shawinigan
Pil-O-Style
1, Plaza de la Mauricie
Trois-Rivières Ouest
Carrefour Trois-Rivières Ouest

Région de Québec
Lévis
Les Galeries Chagnon
Québec
• Place Fleur de lys
• Les Galeries de la Capitale
Sainte-Foy
Place Laurier

Saguenay/Lac Saint-Jean
Alma
Plaza 1
Chicoutimi
Place du Royaume
Jonquière
Decotel
3460, boul. Saint-François

L'ENGAGEMENT «VALEUR PLUS» D'ULTRAMAR



**« Notre but est clair:
vous offrir des essences
de haute qualité
à des prix imbattables. »**

(Alain Ferland, président **Ultramar**)



**Parce que ce qui compte,
c'est ce que ça vous coûte à la pompe.**

Au cours des dernières années, Ultramar a tout mis en oeuvre pour faire de sa raffinerie l'une des plus modernes et des plus efficaces en Amérique du Nord.

Ultramar est maintenant fière de vous faire partager le fruit de ses efforts. Voici «VALEUR PLUS», un engagement réel à vous offrir des essences de haute qualité à des prix imbattables*.

Partout où vous verrez le sceau «VALEUR PLUS», soyez assuré qu'on vous en donnera toujours plus.

Dans le cadre de son nouvel engagement, Ultramar a également mis sur pied un Programme de Surveillants des Prix dans toutes les régions. Notre ligne «service à la clientèle» est également disponible pour répondre à vos commentaires;

contactez le 1 800 363-6949.

Notre but : que vous ne trouviez pas de meilleur prix sur le marché.

Sergaz



Seulement au Québec



**On n'a pas fini
de vous en donner.**

*Le Programme de Surveillants des Prix vise à vous offrir le prix le plus bas sur le marché dans chaque zone desservie par Ultramar. Si nous voyons un prix plus bas à l'intérieur de la zone dans laquelle se trouve votre station, nous ajusterons rapidement notre prix. Pour en savoir plus long sur la zone où vous êtes ou pour obtenir tous les détails du programme, consultez les informations affichées à l'intérieur des stations participantes.

N'inclut pas le carburant diesel. Pour types de service équivalents. Dans les stations où vous voyez le sceau «Valeur Plus.»

Trudel veut mater la corporation Waskahagen

Un projet de loi donne au ministre le contrôle des organismes d'habitation

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Tout en admettant que la fraude est un phénomène marginal dans le domaine des logements sociaux subventionnés par l'État, le ministre des Affaires municipales est sur le point de se doter de pouvoirs extraordinaires de contrôle des organismes d'habitation.

Passé inaperçu dans le lot de projets de loi que le gouvernement Bouchard s'appête à adopter à toute vapeur avant l'ajournement de la session, le projet de loi 30 accordera au ministre le pouvoir de destituer les administrateurs d'un organisme, les remplacer temporairement ou de façon permanente seulement s'il a des raisons de croire qu'il y a eu faute grave, malversation ou fraude.

En vertu de ce projet modifiant la loi sur la Société d'habitation du Québec (SHQ), le ministre des Affaires municipales pourra également décider de prolonger à son gré la tutelle et, ultimement, ordonner la liquidation pure et simple de l'organisme et de ses biens.

Présentée comme une mesure de portée générale, le projet de loi ne vise en fait qu'à prendre le contrôle de la corporation Waskahagen et Habitat Métis du Nord, dénoncent les gestionnaires

de cet organisme autochtone. Basée à Mistassini, la corporation Waskahagen gère 1820 unités de logement réservées aux autochtones vivant hors réserve dans 134 villes du Québec, un parc immobilier de 113 millions \$.

Ses relations avec la SHQ sont plutôt mauvaises depuis quelques années et se sont encore détériorées à la suite d'une vaste enquête pour fraudes impliquant les administrateurs de Waskahagen. Les 400 accusations au criminel découlant de cette enquête ont toutes disparu à l'étape de l'enquête préliminaire, mais les relations avec la SHQ ont continué de sombrer.

La corporation et les dirigeants de la SHQ se répondent en ce moment à coup

de poursuites personnelles. Le président directeur général de la Société, Jean-Paul Beaulieu, était même jusqu'à tout récemment défendu par des avocats du gouvernement, aux frais des contribuables. Le ministre de la Justice, Paul Bégin l'a admis en chambre, ajoutant que M. Beaulieu a été avisé qu'il n'a pas droit aux services d'un avocat du gouvernement.

Les deux parties se rencontrent très souvent sur le parquet du tribunal: refus de la SHQ de payer les assurances de la corporation, arrêt du versement des subventions à Waskahagen pendant neuf mois, procédures pour outrage et non-respect d'entente...

N'ayant pas réussi à obtenir en cour les pouvoirs qu'elle demandait, la SHQ a décidé de faire adopter une loi pour mater la corporation autochtone, dénoncent ses avocats, Marc Watters et Gilles Boivin. Les deux procureurs veulent pour preuve le libellé de certains articles du projet de loi, qui reprennent mot pour mot les demandes de la SHQ adressées à la cour.

«Le projet de loi a été écrit pour nous, dit Me Watters. En faisant adopter cette loi, la SHQ veut aller chercher les pouvoirs qu'un tribunal ne lui donnerait pas et a d'ailleurs refusé de lui don-

ner.»

Le ministère ne vise pas un organisme précis, mais veut se donner les moyens de vérifier ce qui advient des 245 millions \$ de subventions versées chaque année par la SHQ, réplique-t-on au cabinet de M. Trudel.

«La SHQ donne beaucoup d'argent pour les logements sociaux, mais n'a pas les moyens de contrôler quoi que ce soit», explique Renée-Claude Boivin, l'attachée de presse du ministre Rémy Trudel. Celle-ci précise que les cas connus de fraude sont rares, à peine deux ou trois par année, mais qu'il est normal que le ministre des Affaires municipales ait un pouvoir de tutelle comme en ont ses collègues de la Santé et des Finances.

Ce n'est toutefois pas l'avis du Protecteur du citoyen. Daniel Jacoby estime en effet que «la protection de l'aide financière gérée par un organisme d'habitation n'exige certes pas l'instauration du régime d'exception proposé par le projet de loi». Sans vouloir prendre position dans le litige opposant la SHQ à la corporation, Me Jacoby indique

que, de toute évidence, ce projet de loi est né de ce litige.

«Le projet de loi 30 va bien au-delà de l'encadrement réclamé par le Vérificateur général dans son rapport annuel 1995, constate-t-il. Pour permettre au ministre de s'assurer de la bonne utilisation d'une subvention, il ne nous apparaît pas nécessaire de l'autoriser à s'immiscer dans la structure et le fonctionnement de la corporation subventionnée.»

Cette prérogative appartient plutôt à l'Inspecteur général des institutions financières et à la cour supérieure, conclut le Protecteur du citoyen.

Devant l'adoption imminente du projet de loi, les avocats de la corporation Waskahagen ont déposé lundi une requête en jugement déclaratoire à la cour supérieure afin de se mettre à l'abri de la portée de la loi.

Ils allèguent que le projet de loi n'est pas de portée générale, qu'il confère des pouvoirs extraordinaires, comme celui de juger sans procès, et, par conséquent, est contraire aux chartes canadiennes et québécoises.

Les relations avec la SHQ demeurent tendues



LA FOURGONNETTE MPV LX

AVEC ENFANTS!

Pour faire plaisir à toute la famille, choisissez la MPV LX. Elle vous propose de série :

8 places, 4 portes, freins ABS aux 4 roues, climatiseur jumelé, glaces et portières à commande électrique, régulateur de vitesse, radiocassette AM/FM stéréo et plus encore.

Seulement 1 900 \$ d'acompte
LOCATION
à partir de
368 \$*
par mois/48 mois pour la MPV LX



Glace arrière coulissante en sus.

LA CAMIONNETTE SE DE SÉRIE B V6 2 RM

SANS ENFANT!

Pour vous faire plaisir, choisissez la camionnette SE de série B 2 RM à caisse courte. Elle vous propose de série :

roues en aluminium coulé, pneus plus gros, bande décorative Edition Spéciale, aménagement intérieur amélioré, lampe de lecture plus éclairage du compartiment moteur et de l'aire de chargement. Coussin gonflable côté conducteur et radiocassette AM/FM stéréo.

Seulement 1 000 \$ d'acompte
LOCATION
à partir de
218 \$*
par mois/48 mois pour la camionnette SE de série B 2 RM



LA MX-6 MYSTÈRE

ON Y PENSE!

Pour prendre plaisir à conduire, choisissez la MX-6 Mystère. Avec sa servodirection à crémaillère dont le degré d'assistance varie selon le régime du moteur et sa suspension arrière à double bras trapézoïdale et barre stabilisatrice, la MX-6 donne un nouveau sens au mot «stabilité» en matière de conduite.

Seulement 1 500 \$ d'acompte
LOCATION
à partir de
298 \$*
par mois/48 mois pour la MX-6 Mystère RS

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

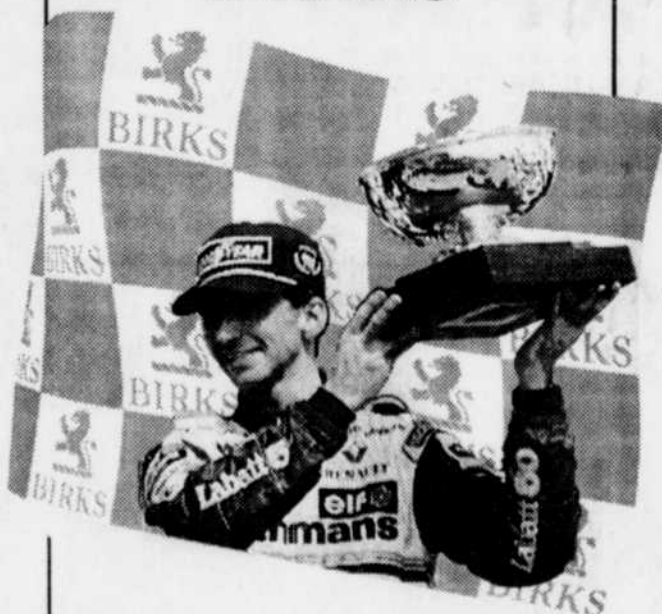
Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

*Les modèles illustrés ne correspondent pas nécessairement aux modèles offerts. Ces offres spéciales s'appliquent aux achats/locations au détail de véhicules neufs en stock chez les concessionnaires participants à compter du 5 juin 1996 et pour une durée limitée seulement. Les modèles en stock peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre s'applique seulement aux modèles neufs suivants : MPV LX, 2 roues motrices (modèle n° UALY76C000), MX-6 Mystère RS (modèle n° M2B556AA00), camionnette SE de série B 2 RM (modèle n° XBTB56AA00). Cette offre de location ne peut être jumelée à aucune autre offre. Modèles illustrés : MPV LX, 2 roues motrices; MX-6 Mystère RS; camionnette SE de série B 2 RM. Location personnalisée Mazda : Pour la MPV LX, les mensualités sont calculées pour une location de 48 mois avec un acompte de 1 900 \$ ou un échange d'une valeur équivalente et un dépôt de sécurité de 450 \$ payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 20 104 \$. Frais d'immatriculation, assurances, taxes, préparation et livraison de 900 \$ en sus. Pour la camionnette SE de série B 2 RM, les mensualités sont calculées pour une location de 48 mois avec un acompte de 1 000 \$ ou un échange d'une valeur équivalente et un dépôt de sécurité de 300 \$ payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 11 764 \$. Frais d'immatriculation, assurances, taxes, préparation et livraison de 985 \$ en sus. Pour la MX-6 Mystère RS, les mensualités sont calculées pour une location de 48 mois avec un acompte de 1 500 \$ ou un échange d'une valeur équivalente et un dépôt de sécurité de 350 \$ payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 16 154 \$. Frais d'immatriculation, assurances, taxes, préparation et livraison de 600 \$ en sus. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 cents le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.

SEMAINE DES MILLIONNAIRES			
TIRAGE DU 18 JUIN 1996			
1 lot de 1 000 000 \$ (numéro décomposable)	20 lots de 1 000 \$ (numéros non-décomposables)		
1321069	1 000 000 \$	1011995	1635002
321069	20 000 \$	1079875	1654420
21069	2 000 \$	1172443	1689477
1069	200 \$	1212829	1719181
069	20 \$	1330902	2054759
69	10 \$	1390594	2195580
		1435697	2279425
TIRAGE DU 17 JUIN 1996			
1 lot de 1 000 000 \$ (numéro décomposable)	20 lots de 1 000 \$ (numéros non-décomposables)		
2590780	1 000 000 \$	1123600	1581945
590780	20 000 \$	1187546	2057008
90780	2 000 \$	1193960	2193086
0780	200 \$	1209498	2321038
780	20 \$	1235610	2328560
80	10 \$	1350351	2352191
		1522514	2361806
21 autres lots le 19 juin			
Les modalités des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Une victoire signée BIRKS



BIRKS, division des ventes au détail et aux entreprises, tient à féliciter Damon Hill, Jacques Villeneuve et Jean Alesi pour leur brillante performance ainsi que Williams Renault pour sa victoire au Grand Prix Molson du Canada.

Damon Hill tient entre ses mains le magnifique trophée conçu avec tout le savoir-faire des artisans de BIRKS en souvenir de ce grand jour.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

Commanditaires du Grand Prix Molson du Canada

Résignés aux coupes dans les écoles

Les parents auront les commissions scolaires à l'oeil

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les comités de parents sont résignés à ce que leurs écoles subissent des « coupures » de budgets. Mais ils préparent la rentrée scolaire de l'automne pour s'assurer que les enfants n'en feront pas les frais.

C'est ce qu'indique la présidente de l'Association des comités de parents de Québec/Chaudière-Appalaches, Claire Drolet.

Dans un communiqué de presse émis hier, Mme Drolet invite la population à avoir leurs commissions scolaires à l'oeil. « Les parents doivent se soucier que leurs décideurs locaux répondent aux demandes de la ministre (Pauline Marois) à l'effet d'effectuer des coupures dans le secteur administratif, non

dans le secteur éducatif. »

En entrevue, Mme Drolet précise que l'Association admet la nécessité de réduire les dépenses publiques. « On coupe. Mais on ne s'interroge pas s'il est possible de faire les choses autrement pour donner le même service. »

« Il faut revoir les pratiques pédagogiques auprès des jeunes. » Elle donne l'exemple des élèves en « cheminement temporaire particulier ». Selon elle, 1 % seulement réussiront à réintégrer le cheminement régulier. « Cela nous dit qu'on devrait changer les façons de faire. »

« Il y a une batterie de tests, mais guère de moyens pour les aider à s'en sortir. Le problème n'est pas de les (les cas difficiles) identifier, mais de les aider. »

Mme Drolet rapporte que les comités d'école ont justement la douloureuse

impression que les coupes frappent davantage les services destinés aux enfants en difficulté. « Oui, c'est une population qui coûte plus cher (aux commissions). Oui, c'est une population à risque. Combien de jeunes allons-nous gaspiller avant de décider de faire les choses autrement ? »

La présidente de l'Association régionale, représentant 350 comités d'école, eux-mêmes porte-parole de plus de 40 000 parents, soutient que des commissions scolaires, comme celle de Charlesbourg, ont prouvé que des solutions existent pour éviter de sabrer dans les services

aux jeunes.

« Nous pourrions faire la liste de ce qui est coupé, termine Mme Drolet. Nous préférons préparer les parents à talonner les commissions scolaires. Il faut se passer le mot. Il faut mettre de la pression sur les commissaires. »

« Il faut revoir les pratiques pédagogiques auprès des jeunes »

EN BREF

HORREUR À SASKATOON

Inspiré du cinéma

Un adolescent de 14 ans s'est peut-être inspiré d'un film d'horreur pour tuer et écorcher un garçon de sept ans, en juillet dernier, avant de faire bouillir sa chair sur la cuisinière électrique de la maison, a-t-on appris en cour hier, à Saskatoon. Sandy Charles, qui avait vu le film « Warlock » une dizaine de fois, croyait que, comme dans le film, il pourrait voler s'il buvait la graisse de sa victime, a soutenu la défense. Le tribunal a pu apprendre notamment que Charles et un complice de huit ans seulement avaient bel et bien planifié de tuer un enfant: le petit Johnathan Thimpson a été la malheureuse cible de leur stratagème. (PC)

loto-québec

Banko

Tirage du 96/06/18

03	05	16	20	31
32	33	35	39	40
43	44	46	49	52
60	62	65	66	68

NUMÉRO: 559330

Extra Tirage du 96/06/18

NUMÉRO: 559330

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FAITES RÉEMAILLER VOTRE BAIGNOIRE

Prix courant 250 \$

150 \$

Décapage, couleur et taxes en sus

Demandez des précisions sur les éviers, comptoirs, carreaux et couleurs.

Rabais de 100 \$ avec ce coupon

Cette offre est valide jusqu'au 22 juin 1996

CANADIAN TUB & TILE

1 800 807-7901



AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives

La Commission de l'aménagement et des équipements est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques, à compter du 27 août 1996 sur le projet de loi n° 12, *Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 16 août 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 1/2 pouces sur 11 pouces). Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à :

M. Line Béland
Secrétaire de la Commission de l'aménagement et des équipements
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

NOUVEAU

MINOLTA

MINOLTA DYNAX 500si / 35-70AF.

SUPER SPÉCIAL 699⁹⁹\$

- Bayonnette métallique.
- Double exposition.
- Lecture "Spot"
- Prise commande à dist.
- Viseur plus lumineux.
- Plus silencieux et plus encore.

10 \$

DOLLARS

10 \$

MINOLTA

LECLERC CAMÉRA

EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE

4151, boul. Sainte-Anne, Montmorency 661-6983

ZONE PHOTO

10 DOLLARS

Disponible seulement chez:

LECLERC CAMÉRA

EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE

4151, boul. Sainte-Anne, Montmorency 661-6983

4151, boul. Ste-Anne, Montmorency 661-6983
710, rue Bouvier, bureau 185, Québec 621-0142

ZONE PHOTO

Place de la Cité
Place Quatre-Bourgeois

654-0311
653-1298

MAINTENANT

AVENUE MAGUIRE SILLERY

FRUITS ET LÉGUMES / FRAIS

LE JARDIN MOBILE

SÉRIAL EN VIGUEUR JUSQU'AU 23 JUIN 1996 INCLUSIVEMENT NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE

CHAMPIGNONS

FRAIS, blancs, café ou tranchés, du Canada

97¢ la chopine

LAITUE FRISEE

Produit du Québec, gr. 24

57¢ chacune

MELON D'EAU

Produit des États-Unis

27¢ la livre

LAITUE ROMAINE

Produit de Californie, gr. 24, cat. no 1

77¢ chacune

TOMATES ROUGES

Produit des États-Unis, 6X6, préemballées, cat. no 1

97¢ la livre

POIVRONS VERTS

Produit des États-Unis, gr. large, préemballés

97¢ la livre

PRUNEAUX

Produit des États-Unis, variété Santa Rosa, préemballés

137¢ la livre

NECTARINES

Produit des États-Unis, gr. 80, cat. no 1

97¢ la livre

FRAMBOISES

Produit des États-Unis, 1/2 chopine

197¢ chacune

LAITUE POMMEE

Produit de Californie, gr. 24, cat. no 1

97¢ chacune

CHOU-FLEUR

Produit de Californie, gr. 12

197¢ chacun

BLE D'INDE

Produit des États-Unis

5 pour 197¢

POIVRONS ROUGES, JAUNES OU ORANGES

Produit de Hollande, cat. no 1, préemballés

367¢ la livre

ZUCCHINIS

Produit des États-Unis, préemballés, cat. no 1

97¢ la livre

RADIS A TIGES

FRAIS, produit du Québec

57¢ la paquet

RAISIN VERT

sans pépins perlette très sucré

197¢ la livre

AVOCAT HASS

Produit du Mexique, gr. 20

2 pour 97¢

MELON D'EAU SANS PEPIN

Produit des États-Unis

47¢ la livre

FRUITS ET LÉGUMES / FRAIS

LE JARDIN MOBILE ET

Les grands feux Loto-Québec

Participez à cette promotion et peut-être vous mériterez-vous quatre billets pour participer à l'un des six grands feux Loto-Québec, en sièges réservés. Imaginez la joie de vos invités qui en auront plein la vue et le souffle littéralement coupé.

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

Déposez ce coupon dans l'une de nos succursales.

Les règlements de participation sont disponibles dans toutes les succursales Le Jardin Mobile.

12 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344 Seigneurielle 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1ère Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198 Jean Gauvin 872-7473	STE-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717	BERNARD 585 Route 116 831-4611
ST-ROMUALD 835, 4ème Avenue 834-3232	SILLERY 1363, avenue Maguire 686-7727	NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.		

NOUVELLES
FRONTIÈRESFuntastique
VOYAGES - TRAVEL

20

Promo-Auto

Dernière Chance!

Peugeot Mégane Renault
106 Kid Éco Twingo649\$ 969\$ 669\$
17 jours 17 jours 17 joursRabais inclus dans les prix indiqués.
Afin de bénéficier de ces tarifs promotionnels,
la réservation de deux billets aller/retour
sur la France est requise.

GROS PORTEUR

À PETITS PRIX!

Dép. : 9 juillet
ret. : 16 juillet

549\$

Paris de Québec

Profitez de cette occasion de voyager en tout
confort à bord d'un Boeing 747 de Corsair
directement au départ de la ville de Québec.PARIS
389\$

dép. : 21 juin / ret. : 1, 2 juil.

LYON
249\$

dép. : 6, 13 juil.

MULHOUSE
299\$

dép. : 8 juil.

NICE
299\$

dép. : 8 juil.

NANTES
399\$

dép. : 20 juin / ret. : 28 juil.

BORDEAUX
499\$dép. : 10 juillet
ret. : 18 juilletSTRASBOURG
519\$

dép. : 7 juil. / ret. : 15 juil.

TOULOUSE
599\$dép. : 5, 12 juil.
ret. : 13, 20 juil.MARSEILLE
699\$

dép. : 9 juil. / ret. : 24 juil.

BELGIQUE
649\$

dép. : 23, 30 juin / ret. : 22 juillet

Consultez les experts de Voyage Funtastique

Ste-Foy (418) 653-7400

* nouvelles réservations seulement • nombre de sièges limité • taxes incluses • permis du Québec • prix par pers. • prix sujet à changement sans préavis.

ASSISTÉS SOCIAUX INAPTES AU TRAVAIL
Le statu quo maintenuVINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après avoir songé à envoyer les 100 000 assistés sociaux inaptes au travail sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux ou encore du côté de la Régie des rentes du Québec, le gouvernement Bouchard a finalement opté pour le statu quo.

Six mois après avoir reçu du premier ministre Bouchard le mandat de revoir le dossier des assistés sociaux de la catégorie « soutiens financiers », la ministre d'État à l'Emploi et à la Solidarité, Louise Harel, et son collègue de la Santé, Jean Rochon, recommandent au comité des priorités de ne rien changer à la structure actuelle de la Sécurité du revenu.

Au moment de former son conseil des ministres, Lucien Bouchard leur avait passé la commande de présenter, dans les trois mois, des propositions sur le « rattachement optimal de la responsabilité des programmes destinés aux per-

sonnes inaptes au travail ».

D'aucuns avaient alors conclu au transfert imminent des soutiens financiers au ministère de la Santé et des Services sociaux. À commencer par les assistés sociaux eux-mêmes qui ont rapidement réagi contre cette possibilité. Ils craignaient notamment de se retrouver isolés encore davantage dans un ghetto en passant sous la responsabilité de la Santé.

Par ailleurs, ils voulaient conserver l'accès aux programmes d'employabilité du ministère de la Sécurité du revenu, du moins pour ceux qui peuvent maintenir certaines activités. De toute évidence, leurs arguments ont été entendus.

En cours de route, la ministre Harel avait aussi émis l'hypothèse de transférer ces 100 000 assistés sociaux et les 55 000 âgés de plus de 55 ans sous la responsabilité de la Régie des rentes.

Parlant d'« invalides » plutôt que d'assistés sociaux pour désigner les soutiens financiers, Mme Harel disait au printemps vouloir leur laisser la possibilité de participer à des programmes et d'être actifs dans la société.

Certains groupes de ces assistés sociaux ont alors répliqué dans les semaines suivantes en disant qu'ils ne sont pas des « légumes ».

Le général Boyle avait
interdit de prendre des
notes en réunion

OTTAWA (PC) — Craignant apparemment les largesses de la Loi d'accès à l'information, le général Jean Boyle a donné l'ordre, l'été dernier, qu'on ne prenne pas de notes lors d'une réunion de la Défense consacrée à des questions délicates.

Le major-général Brian Vernon, qui assistait à la rencontre, a raconté hier à la commission d'enquête sur les événements de Somalie que le général Boyle, aujourd'hui chef d'état-major des Forces armées canadiennes, avait donné l'ordre exprès aux officiers de ranger leur carnet. « Toute note que vous prendrez pourrait ressortir un jour », aurait-il dit.

Le général Boyle était alors sous-ministre adjoint de la Défense, responsable du personnel, mais il coordonnait aussi toute la stratégie de l'armée concernant les événements de Somalie.

La réunion était consacrée aux résultats d'un sondage qui indiquait que les soldats ne faisaient plus confiance à leurs supérieurs pour défendre leur réputation à la suite des incidents du Régiment canadien aéroporté en Somalie.

M. Vernon a expliqué qu'il s'agissait là d'une question fort délicate et que le général Boyle avait demandé, « peut-être à la blague », qu'on dépose le crayon. « Le ministère de la Défense

recevait à cette époque de nombreuses requêtes (de journalistes) en vertu de la Loi d'accès à l'information », a-t-il rappelé.

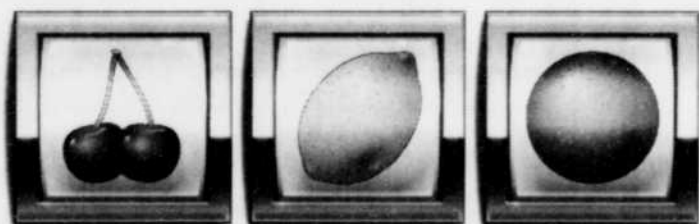
« Je ne savais pas à l'époque que des notes jetées dans un carnet faisaient dès lors partie des archives publiques », a admis le major-général Vernon, qui ignore cependant si le général Boyle faisait effectivement référence à la Loi d'accès à l'information. « Mais il a indiqué que tout document écrit pouvait être ensuite demandé par quelqu'un d'autre. »

M. Vernon, qui se décrit lui-même comme un non-conformiste, a expliqué à la commission qu'il s'était fait copieusement engueuler par ses supérieurs, au printemps dernier, lorsqu'il a tenté, sans en avoir reçu l'ordre, de planifier le témoignage des troupes devant la commission.

M. Vernon, à qui on a retiré au début de 1995 le commandement des forces armées en Ontario à cause de la façon dont il a géré l'affaire de la bande vidéo sur les rites d'initiation au sein du Régiment aéroporté, a ensuite reçu des menaces de « sanctions » d'un de ses supérieurs.

Un autre, le lieutenant-général Gordon Reay, ancien commandant interarmes, lui avait dit alors que ses intentions étaient bonnes mais que ses méthodes étaient « stupides ».

Fruits frais



On ne peut pas trouver plus frais à Québec.

En effet, depuis peu, 100 appareils de loterie vidéo offrant toutes sortes de jeux vous attendent à l'Hippodrome de Québec dans un lieu nommé «Au fruit du hasard».

Vous retrouverez là tout le plaisir de vous divertir dans une ambiance unique à Québec.

Et comme le hasard fait toujours bien les choses...

Parc de l'exposition provinciale, Québec
Pour renseignements: (418) 524-5283
Accessible via le boulevard Hamel Est.

HIPPODROME
DE QUÉBEC

Au fruit du hasard



Loterie vidéo



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Loi modifiant la Charte de la langue française et document de consultation intitulé : Le français langue commune : promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec

La Commission de la culture est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques, à compter du 27 août 1996, sur le projet de loi n° 40, *Loi modifiant la Charte de la langue française* ainsi que sur le document de consultation intitulé : *Le français langue commune : promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de la culture.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 16 août 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 1/2 pouces sur 11 pouces). Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à :

M. Robert Jolicoeur
Secrétaire de la Commission de la culture
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

La télémédecine est devenue une réalité

Les patients pourront bientôt consulter les spécialistes sans sortir de leur région

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL (PC) — Grâce à un projet pilote qui reliera quatre hôpitaux sur le territoire du Québec, il sera possible pour un patient à Rouyn-Noranda de consulter des spécialistes de l'Hôtel-Dieu de Montréal sans se déplacer.

Le Réseau inter-régional de télémédecine reliera l'Hôtel-Dieu de Montréal aux centres hospitaliers Sainte-Marie de Trois-Rivières, de Lanaudière à Joliette et de Rouyn-Noranda. Le projet pilote sera d'une durée de deux ans. S'il s'avère un succès, le système pourrait être étendu sur le territoire du Québec.

Des expériences ont déjà permis, par exemple, à des médecins du Centre hospitalier Sainte-Marie, à Trois-Rivières, de consulter des experts de l'Hôtel-Dieu

de Montréal sur un cas rare de cancer touchant plusieurs membres d'une même famille. Par l'imagerie médicale, on parvient même à donner une image très précise des lésions de psoriasis (maladie de la peau), par exemple.

Les spécialistes peuvent aussi consulter des radiographies à distance et même voir le patient avec son médecin traitant, en région, et s'entretenir en direct avec lui. Ces possibilités du réseau de télémédecine entre Montréal, Trois-

Rivières, Joliette et Rouyn-Noranda ont fait l'objet d'une démonstration, hier, en téléconférence.

Les possibilités sont multiples, expliquait le Dr André Lacroix, endocrinologue à l'Hôtel-Dieu de Montréal : formation médicale continue et, pour le patient et son médecin, consultation de spécialistes à distance, diagnostic à distance, examen médical à distance, actes médicaux posés à distance et, potentiellement, ... des chirurgies à distance.

Le système a le grand mérite, en cette ère de compressions budgétaires, de réduire les coûts, les déplacements, les délais. Un enfant malade et ses parents, en région, pourraient ne plus avoir à se déplacer vers les grands centres pour obtenir une consultation avec un spécialiste.

Le Dr Gaétan Duchesnay, urologue à Trois-Rivières, précisait qu'il est « pratique courante » dans les régions de consulter des confrères spécialistes à Montréal et Québec. L'Hôtel-Dieu de Montréal, à lui seul, réalise 60 % de ses activités en périphérie de Montréal, indiquait son directeur général, M. Michel Larivière.

A-t-on enfin trouvé la solution au problème de la pénurie de médecins spécialistes en région, ainsi qu'à leur rétention lorsqu'ils y sont ? Le député André Boulerice, adjoint au ministre d'État à la Métropole, pense que le réseau est une bonne voie. « Auparavant, on amenait le patient auprès des ressources. Là, on va amener les ressources vers les patients, qui pourront rester dans leur région. »

Des médecins de Joliette, Rouyn-No-

randa et Trois-Rivières abondent dans le même sens. Le médecin en région se sent ainsi « moins isolé », mieux épaulé par ses collègues et court moins de risques de travailler jusqu'à « l'épuisement », soulignait le Dr Mario Dallaire, chef du département de médecine interne au Centre hospitalier de Rouyn-Noranda.

Le système aura certes « un impact positif » pour retenir les médecins en région mais, quant à savoir si cela fonctionnera à long terme, « l'avenir le dira », affirmait le Dr Dallaire. Le projet coûte au total 1,6 million \$, réparti entre des investisseurs publics et privés.

Un bilan sera dressé, permettant notamment d'évaluer les économies réalisées, l'efficacité du système et autres données. M. Boulerice est déjà « persuadé que le projet pilote sera concluant ».



NOUVELLE

Mazda Protegé SE 1996

TOUT CE QUI EST PETIT, C'EST LE PRIX.

La toute nouvelle Mazda Protegé SE vous offre le meilleur rapport qualité-prix sur le marché.

Remarquez ce que vous obtenez comme équipement standard : siège arrière rabattable 60-40, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent et radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs.

Côté mécanique ? Un moteur nerveux de 1,5 litre à 16 soupapes DACT et direction assistée - elle tourne sur un 10 c !

- suspension arrière à double bras trapézoïdal brevetée et barre stabilisatrice avant.

Et non seulement il s'agit de la voiture la plus spacieuse de sa catégorie... non seulement elle est économique à l'achat... mais de plus, elle est fiable et consomme très peu d'essence.

Voyez la nouvelle Protegé SE chez votre concessionnaire Mazda.

Une voiture de qualité. Faite pour durer !

Seulement 1 000 \$ d'acompte.

LOCATION

179\$*

par mois/48 mois

ou 13 895\$

Les concessionnaires Mazda du Québec



EMPORTE-MOI

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

* Ces offres s'appliquent à l'achat ou à la location au détail de véhicules neufs en stock chez les concessionnaires participants à partir du 5 juin et ce, pour un temps limité. Les modèles en stock peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre s'applique seulement au modèle neuf Mazda Protegé SE 1996 (modèle D4XJ56AA00). Cette offre de location ne peut être jumelée à aucune autre offre. Modèle illustré : Protegé SE. Location personnalisée Mazda. Les mensualités sont calculées pour une location de 48 mois avec un acompte de 1 000 \$, ou échange équivalent, et un dépôt de 250 \$ payables au moment de la transaction. L'obligation totale, en vertu du contrat de location, est de 9 842 \$. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Frais d'immatriculation, assurance, taxes, préparation et livraison de 600 \$ en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 cents le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.

EN BREF

Il perd le sourire

Un jeune homme qui, pour blaguer, a coupé les cheveux d'une jeune fille endormie, a perdu le sourire, hier, lorsqu'un juge de North Bay (Ontario) l'a condamné à 60 jours de prison. La victime de 18 ans a été blessée dans sa dignité lors de l'incident, a expliqué le juge Jean-Gilles Lebel en condamnant Brian Knechtel, 20 ans, d'agression ayant provoqué un préjudice physique. Knechtel, qui avait reconnu sa culpabilité, lundi, avait coupé les longs cheveux de la jeune fille — elle les laissait pousser depuis six ans — alors qu'elle dormait, durant une fête qui s'est tenue en septembre dernier. Le magistrat, tout en reconnaissant que la jeune fille n'avait subi aucune bles-

sure, a déclaré qu'elle avait néanmoins été soumise à une détresse émotive et psychologique s'apparentant à la définition légale de ce qu'est un préjudice physique. (PC)

Mystère total

Les responsables du zoo de Calgary sont plongés en plein mystère. « Les girafes sont probablement les seuls témoins du vol, mais elles refusent de témoigner », de dire le porte-parole du zoo, Trish Exton-Parder, après le vol de deux défenses d'éléphant d'une valeur d'au moins 2000\$ chacune. Ces dernières ont été enlevées d'un présentoir en verre qui fut fracassé. « C'est enra-

geant, a-t-il ajouté, car nous utilisons ces objets pour des raisons didactiques. » Les défenses avaient été confisquées par les Douanes canadiennes et données au zoo. Il est illégal au Canada de posséder ou de commercialiser de l'ivoire, les éléphants étant menacés de disparition. Toute contravention peut se traduire par une amende allant jusqu'à 25 000\$. (PC)

Strong à perpétuité

Allan Strong, le Québécois récemment trouvé coupable d'un vaste complot d'importation de drogues en Floride, a eu le malheur d'être jugé par le magistrat

le plus sévère des États-Unis : il est condamné à la prison à vie. Pourtant, même le procureur de la poursuite, Jim Atkinson, avait réclamé une peine plus « légère » de 25 ans de prison. Le juge Maurice Paul a décidé que ce n'était pas assez. Strong, en vertu des lois fédérales américaines, n'aura jamais droit à une libération conditionnelle. Il devra aussi payer une amende de 25 000\$, et la Justice pourra saisir ses biens jusqu'à concurrence de 250 000\$. (PC)

Les Hell's au Maine

Les Hell's Angels mettraient sur pied un chapitre au Maine pour faire le trafic de drogues

entre les États-Unis et le Canada, a affirmé hier le shérif du comté de Somerset, Barry DeLong. « Je pense qu'il y a une forte possibilité que des motards font l'aller-retour (entre le Canada et les États-Unis), probablement pour faire le trafic de drogues », a déclaré le shérif DeLong. Il a précisé avoir reçu de sources fiables des informations selon lesquelles les Hell's Angels tenteraient de s'implanter dans le comté de Somerset. Il a refusé d'identifier ses sources. « Elles (les informations) proviennent de motards. Pour obtenir davantage d'informations, je devrais me joindre aux Hell's », a-t-il fait valoir. Le shérif a ajouté que les Hell's Angels ont choisi le comté de Somerset parce que l'autoroute 95 y est facile d'accès depuis Waterville et Newport, au Maine. (AP)



ATTENDEZ-VOUS TOUJOURS LA VAGUE INTERNET ?

Vidéotron vous offre aujourd'hui deux voies privilégiées pour accéder à Internet. Le câble, déjà disponible dans plusieurs secteurs, vous fait surfer jusqu'à 1 000 fois plus vite. Et la ligne téléphonique, très avantageuse, est disponible dans les principales villes du Québec. Pour jouer, échanger, surfer, magasiner ou négocier plus vite, procurez-vous la trousse Internet de Vidéotron.



1 888 281-6661

Aussi disponible chez :

Le SuperClub

Vidéotron

BUREAU
EN GROS

MicroAge

COMPUCEST

Vidéotron

«plus vite, plus le fun!»

<http://www.videotron.net>

LE MONDE

Eltsine fait de Lebed son homme fort et dauphin

Le général accuse son prédécesseur de tentative de coup d'État

■ MOSCOU (AFP, Reuter) — Le président russe Boris Eltsine a fait d'Alexandre Lebed le nouvel homme fort du régime et son dauphin pour l'an 2000, en échange des voix du général nationaliste pour accroître ses chances de réélection face au communiste Guennadi Ziouganov.

Boris Eltsine a annoncé en même temps le limogeage de son fidèle mais controversé ministre de la Défense Pavel Gratchev, ennemi personnel d'Alexandre Lebed et partisan de la guerre à outrance en Tchétchénie. L'appoint du général Lebed, partisan de la manière forte pour ramener l'ordre dans le pays, permet à Boris Eltsine d'envisager avec beaucoup plus d'optimisme le deuxième tour de l'élection présidentielle, prévu d'ici la mi-juillet.

Le président sortant, 65 ans, n'a devancé que de peu son rival communiste Guennadi Ziouganov lors du premier tour du scrutin dimanche, avec

35,02 % des voix contre 31,96%, selon des résultats quasi-définitifs.

Devenu le pivot du scrutin grâce à sa troisième place et ses 15% des voix au premier tour, Alexandre Lebed, 46 ans, s'est vu offrir une place de choix au sommet de l'État russe.

Boris Eltsine l'a nommé par décret secrétaire du très influent Conseil de sécurité, et conseiller présidentiel pour les questions de sécurité.

Lebed a annoncé qu'il disposera d'attributions élargies, dont un droit de regard sur la nomination des ministres chargés des forces armées (Défense, Intérieur, Contre-espionnage) et de pouvoirs d'intervention en matière

de lutte contre la criminalité, la corruption et de réforme de l'armée.

La présidence russe a confirmé qu'un tel décret devrait être signé prochainement par le chef d'État.

Boris Eltsine a enfin laissé entendre qu'il voyait dans le général rebelle l'homme le mieux placé pour lui succéder au terme d'un éventuel second mandat. « Il est trop tôt pour en parler... mais vous pensez juste », a déclaré M. Eltsine à un journaliste qui avançait cette hypothèse.

À peine nommé, l'ancien commandant parachutiste a inauguré un style extrêmement musclé.

Il a accusé, sans apporter de preuves, les proches du général Gratchev d'avoir préparé un coup d'État semblable à celui qui avait tenté de destituer Mikhaïl Gorbatchev en août 1991.

L'ancien commandant de la 14ème armée dans l'ancienne république soviétique de Moldova — qui avait dé-

missionné en juin 1995 pour protester contre le retrait de cette armée — a promis « une thérapie de choc » au Conseil de sécurité.

Cette instance suprême en matière de sécurité intérieure et extérieure, présidée par Boris Eltsine, se réunira dès demain en présence de son nouveau secrétaire.

Le Conseil de sécurité, au fonctionnement entouré d'opacité, a été à l'origine de toutes les grandes décisions stratégiques russes, de l'envoi de l'armée en Tchétchénie à l'opposition à l'élargissement de l'OTAN.

L'économiste réformiste Grigori Iavlinski a, par ailleurs, apporté à contrecœur son soutien, hier, à Eltsine pour le second tour. Iavlinski est quatrième derrière le « joker » Lebed, avec seulement 7,4 % des voix. Unique candidat démocrate, il avait refusé toute alliance avec Eltsine ou Lebed avant le premier tour.

BÉLARUS

Fosse de 10 000 corps

Une fosse commune contenant les corps de quelque 10 000 victimes des nazis, pendant la Deuxième Guerre mondiale, a été découverte près de la capitale du Bélarus (Biélorussie). La fosse, qui mesure 400 mètres de longueur, a été localisée après une longue recherche. Les victimes ont apparemment été abattues à la mitrailleuse. Leurs restes sont disposés sur plusieurs rangées. À en juger par leurs vêtements, une grande partie des victimes étaient des militaires soviétiques mais aussi de nombreux civils et des étrangers, dont des femmes et enfants. Le tiers de la population de la Biélorussie, soit 2,4 millions de personnes, a perdu la vie pendant la guerre de 1939-45. (AP)

ÉTATS-UNIS

Collision d'hélicoptères

Six soldats ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessés lors de la collision de deux hélicoptères de l'armée américaine de type UH-60 Blackhawk, survenue hier lors d'un exercice sur la base militaire de Fort Campbell, dans le Kentucky. L'accident s'est produit en plein vol à 02h15 locales lors d'une simulation d'assaut dans le cadre d'une démonstration. Au cours de ce type d'exercices, les soldats descendent généralement en rappel le long de cordes depuis les hélicoptères, qui sont en vol stationnaire. (AFP)

FRANCE

Loger Tiberi fils

Le maire gaulliste de Paris, Jean Tiberi, proche du président Jacques Chirac, est menacé d'être inculpé par un juge pour avoir octroyé à son fils un appartement rénové à grands frais, ce qui met le pouvoir dans l'embarras. François Ciolina, un ex-dirigeant de l'Office des logements parisiens (OPAC) qui gère près de 100 000 logements, avait mis en cause M. Tiberi, estimant les travaux pour ce logement à 300 000 \$ US. (AFP)

LIBERIA

Un cargo mal aimé

Zolotitsa, ce cargo russe et ses 450 réfugiés de la guerre civile au Liberia, qui naviguait depuis plus de trois semaines au large des côtes ouest-africaines dans l'espoir, vain, de trouver un port d'accueil, est revenu hier à Monrovia, ont annoncé les autorités portuaires. Une dizaine de passagers seraient morts pendant le périple. Le cargo, qui avait quitté Monrovia le 26 mai, avait été refoulé du Ghana et du Togo où il voulait se rendre. La Côte d'Ivoire avait annoncé hier qu'elle pourrait fournir une aide d'urgence au bateau et à ses passagers sans toutefois les laisser entrer dans le pays. (Reuter)

ÉGYPTE

Il voulait un fils...

Un Égyptien de 50 ans a abandonné ses huit filles pour pouvoir se consacrer uniquement à l'éducation de son fils, un nouveau-né longtemps désiré. Saïd Abd al-Fatah Ali a entraîné ses huit filles, âgées de un à 17 ans et leur mère dans un commissariat où il les a laissées en menaçant de divorcer si elles revenaient, rapportait hier la presse égyptienne. La mère et ses filles ont déclaré à la police qu'elles étaient maltraitées par le père qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt. (Reuter)

CUBA

À votre santé!

Sinistré par la crise économique, le système de santé cubain, toujours présenté, avec l'éducation, comme l'un des fleurons du régime castriste, devrait bientôt pouvoir enregistrer les premiers signes d'une lente récupération. Selon le ministre de la Santé, ce secteur est « sorti de la phase la plus critique de la période spéciale » décrétée afin de faire face aux conséquences de la fin de l'aide de l'ex-camp socialiste mondial. « Nous nous dirigeons vers le sauvetage des aspects les plus détériorés », a-t-il déclaré, faisant état d'une légère augmentation, en 1996, du budget de la Santé, réduit des deux-tiers ces dernières années par rapport à 1989. (AFP)

Première crise dans le cabinet Netanyahu

JÉRUSALEM (Reuter, AP) — Le premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré, hier devant la Knesset, qu'il nommait David Levy ministre des Affaires étrangères et qu'un nouveau poste serait créé pour Ariel Sharon.

« À la liste de ministres que je vous ai soumise, j'ajoute que le ministre des Affaires étrangères sera le député David Levy et j'annonce qu'un ministère des Infrastructures nationales sera créé », a-t-il déclaré.

Auparavant, le nouveau gouvernement avait reçu l'approbation de la Knesset. Par 62 voix contre 50 (sur 120 au total), les parlementaires ont accepté la composition du cabinet.

La distribution des rôles avait pris du retard à cause d'une querelle au sein du Likoud, sur le ministère à attribuer à l'ancien général Sharon, chef de file de la droite du parti.

David Levy a été investi quelques minutes après l'annonce de M. Netanyahu. Chef de la diplomatie d'Israël jusqu'en 1992 sous le gouvernement d'Yitzhak Shamir, David Levy avait d'abord refusé ce portefeuille à la dernière minute, pour dénoncer la mise à l'écart du faucon Ariel Sharon, président pour le ministère de la Construction qui a la tutelle des colonies de peuplement. Faute d'accord, Benjamin Netanyahu avait annoncé, lors du débat d'investiture, qu'il assumerait lui-même les portefeuilles des Affaires étrangères et de la Construction.

M. Levy avait déclaré avant l'investiture que Sharon se verrait offrir un titre spécialement créé à son intention, appelé ministère des Infrastructures nationales. Netanyahu a précisé que ce nouveau ministère verrait à la gestion des territoires israéliens, du réseau ferroviaire, du développement des routes de transit en Cisjordanie et dans la bande autonome de Gaza ainsi que des industries nationales de la Défense. « Provocation! » a aussitôt clamé l'Autorité palestinienne.

Des effets volcaniques spectaculaires



Le volcan néo-zélandais Ruapehu, entré en éruption lundi, continuait hier de cracher d'épais nuages de cendres et de gaz, mais les scientifiques jugent pour l'instant les manifestations plus spectaculaires que réellement dangereuses. Le volcan a été secoué de plusieurs explosions, qui ont projeté des morceaux de roche brûlante à plusieurs milliers de mètres tandis que les secousses étaient ressenties jusqu'à une quarantaine de kilomètres alentours. Les grondements sourds se répercutant dans le sol étaient également entendus à plus de 70 km à la ronde. Les localités de la région continuaient à se couvrir d'une couche de cendres, et les stations de ski qui font sa renommée ont été évacuées.

Incendies d'églises noires: la Maison-Blanche veut de l'argent

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le président Bill Clinton a demandé hier au Congrès d'accorder au département du Trésor, une rallonge budgétaire de 12 millions de dollars afin de renforcer l'enquête sur la vague d'incendies criminels qui touchent les églises à majorité noire du pays depuis 18 mois.

Cet argent serait accordé, pour l'année fiscale en cours, au Bureau des alcools, tabac et armes à feu (BATF), qui dépend du département du Trésor, précise la Maison-Blanche dans un communiqué. Il permettrait de financer du personnel et des équipements

supplémentaires, ainsi que diverses dépenses liées à ces enquêtes.

Le président Clinton a demandé au Congrès de prélever ces 12 millions \$ sur d'autres postes du département du Trésor. De son côté, le département de la Justice consacrerait 9,5 millions \$ supplémentaires, pris sur son budget annuel, à ces enquêtes.

M. Clinton doit rencontrer aujourd'hui à la Maison-Blanche les gouverneurs et les procureurs généraux de tous les États du sud pour faire le point sur les enquêtes.

38 églises ont été incendiées dans les congrégations religieuses à majorité

noire dans le sud des États-Unis depuis 18 mois.

Deux églises noires ont été détruites par le feu lundi soir dans la ville de Kossuth, dans l'État du Mississippi, a-t-on appris auprès de la police.

Des agents du FBI ont ouvert une enquête. Trois autres cas concernent les États de New York, du New Jersey et de Washington. Les deux incendies de Kossuth ont été signalés à la police par téléphone et aucune victime n'est à déplorer. Le week-end dernier, une église noire a été incendiée en Caroline du Nord et une église multiraciale a subi le même sort en Géorgie.

Les républicains condamnent Hillary Clinton

■ WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — Le rapport de la commission d'enquête du Sénat américain sur l'affaire Whitewater, publié hier à Washington, met en cause directement Hillary Clinton, l'épouse du président des États-Unis.

Elle est accusée, par cette commission dirigée par des républicains, de s'être interposée dans l'enquête sur le suicide d'un avocat de la Maison-Blanche, Vincent Foster, pour éviter la dissémination de documents susceptibles d'être embarrassants, selon le rapport distribué à la presse.

Plusieurs membres de l'entourage de Mme Clinton à la Maison-Blanche

sont aussi accusés de faux témoignage.

Le rapport de 700 pages estime par ailleurs que Mme Clinton a elle-même remis en janvier dernier dans une pièce de la Maison-Blanche des documents recherchés depuis deux ans par la justice et liés à cette affaire.

La Commission estime en outre que les époux Clinton n'étaient « pas des

investisseurs passifs » dans l'affaire Whitewater, du nom d'un placement foncier malheureux du temps où M. Clinton était gouverneur de l'Arkansas.

Les époux Clinton sont aussi accusés d'avoir réalisé à cette occasion « des exonérations fiscales erronées » liées à cet investissement.

Dans un contre-rapport, les parlementaires démocrates ont répondu à cette commission, hier, que « jamais le rapport ne montre un abus de pouvoir » ou un mauvais usage du pouvoir par le président des États-Unis. Ils estiment aussi qu'il n'y a « pas de preu-

ve tangible d'un comportement illégal de la Première dame du pays ».

D'autre part, la ministre de la Justice Janet Reno a demandé au FBI, hier, de mener une enquête approfondie sur la transmission injustifiée de dossiers sensibles à la Maison-Blanche.

Vendredi, le FBI avait dévoilé un rapport montrant que la Maison-Blanche s'était procurée au moins 408 fiches de police, en 1993 et 1994, cela « sans justification » et sans « but officiel » concernant des dirigeants républicains. Mais le document ne concluait rien sur les intentions de la Maison-Blanche.

Rôti de Côte de boeuf "Au jus"

Laissez les plus grands spécialistes du bifteck en ville vous les présenter. Cuisinées à la perfection et toujours aussi délicieuses.

Pafaitement cuisinées et en tout point parfaites, nos deux coupes, le 14 oz à 9,95\$ et le 24 oz à 14,95\$, baignant dans leur jus, sortent vraiment de l'ordinaire! Et au Bifthèque, voyez

SEULEMENT
9.95\$
14 oz
LE BIFTHEQUE

les plats qui les accompagnent! Pomme de terre

en robes des champs ou frites croustillantes, salade fraîche du jardin et petits pains servis directement du four à la table complètent délicieusement votre repas. Alors, bon appétit!

Spéciaux du midi
aujourd'hui

LE BIFTHEQUE

**Boeuf
bourguignon
ou
Pétoncles
à la Provençale**
Servi avec soupe du jour,
garniture, dessert,
thé ou café
6.95\$

Cette semaine
à la Boucherie

Nos spéciaux sont en vigueur
du 18 au 25 juin 1986

LE BIFTHEQUE

Filet mignon

Superbe morceau de boeuf de 2-3 lb de première qualité, vieilli à la perfection. Tout à fait tendre et délicieux!

8.99\$ 19.82\$
lb kg

LE BIFTHEQUE

Steak d'ailou

(contre-filet de boeuf avec os)
Savoureux morceau de boeuf de 12 à 16 lb, de première qualité, vieilli de 21 jours, tranché comme vous le désirez.

4.39\$ 9.68\$
lb kg

LE BIFTHEQUE

Crevettes

Prêtes à servir pour cocktail de crevettes. Cuites, pelées et déveinées.

5.99\$
douz.

LE BIFTHEQUE

La plus grande maison du bifteck en ville.

5050, boul. Hamel, Québec

(418) 871-1717

Cartes de crédit principales acceptées. Réservations pour groupes de 2 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 125 personnes.
Heures d'ouverture : dimanche au jeudi de 11 h 30 à 23 h, vendredi et samedi de 11 h 30 à minuit

BIFTECK EN VILLE, DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX. LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK